



REPUBLIQUE DU BENIN



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(U.A.C)

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines  
(FLASH)

Département de Psychologie et des Sciences de l'Education  
(DPSE)

## Mémoire de Maîtrise en Sciences de l'Education

Option : Psychopédagogie de l'Education et de la Formation

### SUJET :

**ROLES DE L'ENSEIGNANT DANS LE PROCESSUS  
D'APPRENTISSAGE AU NIVEAU DE  
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

Soutenu par :

KOUNOU Sèdjro H. Wilfrid

Sous la direction de :

Dr. HOUEDENOU Florentine  
Enseignante à l'UAC  
Maître-assistant (CAMES)

Année Académique : 2015-2016

## **DEDICACE**

A

- mon épouse Victorine DOSSOU

- mon fils Seth KOUNOU et mes filles Emma et Siléna KOUNOU

Je dédie le présent travail en signe de reconnaissance pour les divers sacrifices consentis.

## REMERCIEMENTS

Le présent travail de recherche n'aurait jamais vu le jour sans la contribution et le soutien combien inestimables d'aimables personnes à qui je me fais l'agréable devoir de témoigner ma gratitude. Aussi, voudrais-je remercier :

- la Sœur Docteur Florentine HOUEDENOU, Enseignant-chercheur, mon maître de mémoire pour sa disponibilité, ses observations et ses précieux conseils ;
- le corps professoral du Département de Psychologie et des Sciences de l'Education pour avoir su fouetter mes potentialités d'apprentissage ;
- monsieur Lucain LOKONON, Directeur d'école primaire pour ses apports de tous genres ;
- madame Afiavi TOUDONOU, Conseiller Pédagogique à l'enseignement primaire pour son accompagnement sans faille ;
- monsieur Salomon N. ATCHATIN, Inspecteur de l'enseignement du premier degré pour sa permanente sollicitude ;
- messieurs Kinmagnon P. AHOLOUKPE, Antoine HOUNWANOU, Francis KIKI, Franck MITCHAÏ et Sylvain NONVIGNON pour leur contribution ;
- madame Sophie M. NOUAGОВI épouse ABETE pour son soutien ;
- mes frères Julien KOUNOU, Franck et Rock LOKONON pour leur assistance substantielle ;
- tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette recherche.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

- AP/UP : Assistant Pédagogique / Unité Pédagogique
- CAFCP : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Conseiller Pédagogique
- C/CS : Chef de la Circonscription Scolaire
- CDIP : Centre de Documentation et d'Information Pédagogique
- CFPEEN : Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale
- CI : Cours d'Initiation
- CM1 : Cours Moyen première année
- CM2 : Cours Moyen deuxième année
- CNBU : Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO
- CP : Conseiller Pédagogique
- CS : Circonscription Scolaire
- DPS : Direction de Promotion et de la Scolarisation
- EPP : Ecole Primaire Publique
- EST : Education Scientifique et Technologique
- FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
- FSS : Faculté des Sciences et de la Santé
- IFESH : Fondation Internationale pour l'Education et l'auto-Assistance
- INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
- INSAE : Institut National de la Statistique et l'Analyse Economique
- MEMP : Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
- OIT : Organisation Internationale de Travail
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation
- UAC : Université d'Abomey-Calavi
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des écoles et enseignants enquêtés dans la zone pédagogique I.....	35
Tableau 2: Répartition des écoles et enseignants enquêtés dans la zone pédagogique II.....	37
Tableau 3 : Dépouillement des résultats d'enquête.....	43
Tableau 4 : Préparation des cours.....	45
Tableau 5 : Elaboration des fiches.....	47
Tableau 6 : Déroulement des fiches.....	49
Tableau 7 : Appréciation des apprenants par les enseignants...	51
Tableau 8 : Dépouillement des résultats d'observation des séquences de classe.....	53

## SOMMAIRE

Dédicace.....	2
Remerciements.....	3
Liste des sigles et acronymes.....	4
Liste des tableaux.....	5
Sommaire.....	6
Résumé/ Abstract.....	7
Introduction .....	8
<b>Première Partie : Approches théorique et méthodologique des rôles de l'enseignant .....</b>	<b>11</b>
Chapitre I : Approche théorique des rôles de l'enseignant.....	12
Chapitre II : Approche méthodologique des rôles de l'enseignant ...	31
<b>Deuxième Partie : Analyse des résultats, Discussion, Suggestions et Plan d'action.....</b>	<b>41</b>
<b>Chapitre III : Analyse des résultats et Discussion .....</b>	<b>42</b>
Chapitre IV : Suggestions et Plan d'action.....	68
Conclusion .....	75
Références bibliographiques.....	77

## RESUME

L'éducation est le socle du développement de toute nation. Faisant sienne cette réalité, le Bénin a engagé depuis plus d'une décennie des réformes dans le secteur éducatif pour répondre aux exigences socio-économiques et culturelles inhérentes à la mondialisation. Malheureusement les manquements de certains enseignants à leur mission compromettent les résultats de ces réformes. Du coup, les rendements scolaires sont loin de ceux attendus par les acteurs de l'école. Cette situation nous a amené à réfléchir sur le thème « **Rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire** ».

La recherche a pour objectif d'analyser les rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage. Pour conduire l'étude, nous avons supposé que la réussite des apprenants dépend d'une bonne transmission des savoirs et qu'une meilleure préparation des cours suivie d'une bonne gestion de la classe contribue à l'amélioration du rendement scolaire. L'enquête, l'entretien et l'observation de séquence réalisés dans ce cadre ont montré que bon nombre d'enseignants manquent à leur rôle dans la formation des apprenants.

## ABSTRACT

Education is the basis of development of all nations. That is the reason why Benin has undertaken very big reforms in the educational sector (system) for more than (over) a decade to meet the social, economic and cultural demands related to globalization. Unfortunately, some teachers' failure to live up to their mission hinders the good expected results of these big reforms. As a result (And so), the school yields are far from those expected by the decision-makers of education. It is this situation that has prompted me to choose the theme « **Roles of a teacher in the learning process in the primary schools** ».

The objective of our research is to analyse the roles of the teacher in the learning process. In order to carry on to the study, I have supposed that the learners' success should depend on the good inculcation of knowledge in them, that a better preparation of lessons followed by a good class management would contribute to the betterment (improvement) of the school yields. The survey, the interview and the sequence observation done on the matter have shown that a good number of teachers fail play successfully their role in the education of learners.



# INTRODUCTION

L'école est une institution spécialisée dans l'éducation et la formation des jeunes. Elle permet à tous d'avoir accès à la culture, à la science, au savoir, au savoir-faire et au savoir-être. Ainsi, la formation du capital humain étant indubitablement la base du développement, l'école béninoise doit donc retrouver la place qui est la sienne dans le processus du développement national en formant des femmes et des hommes humainement équilibrés, performants dans leur domaine d'activité, dotés d'esprit d'initiative et capable de contribuer au développement du pays.

Pour satisfaire à cette exigence salubre au Bénin, le Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN), soucieux d'accompagner l'Etat dans cette politique, à travers les superviseurs pédagogiques qu'il forme, se donne la noble et légitime ambition d'aider l'école béninoise à accomplir sa mission, celle d'« offrir à tous la possibilité d'appréhender le monde moderne et de transformer le milieu en partant des valeurs culturelles nationales, du savoir, du savoir-faire, du savoir-être endogènes et du patrimoine scientifique universel... » (Article 4 de la loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'Education Nationale en République du Bénin). De plus, d'énormes efforts financiers, matériels et humains ont été consentis dans le système éducatif de notre pays toujours dans le but d'améliorer les performances des apprenants. C'est justement pour cela que l'Etat béninois dans le but de soulager les parents d'élèves a supprimé les frais d'écologie en vue de favoriser la scolarisation et le maintien des enfants à l'école. A cet effet, l'objectif est l'éducation pour tous et la réussite scolaire pour le plus grand nombre car « l'éducation est un droit essentiel de personne et une force de transformation sociale, un élément vital pour lutter contre la pauvreté, donner aux femmes les moyens de progresser, défendre les enfants contre le travail dangereux et l'exploitation sexuelle. Elle est un instrument pour promouvoir la démocratie, protéger

l'environnement et maîtriser la croissance démographique. Enfin, elle ouvre la voix à la paix et à la sécurité internationale » (UNICEF, un monde digne des enfants, 2005, p.52).

Pour parvenir à ce souci d'œuvrer à l'évolution des ressources humaines qui facilitera le développement de la nation, un ensemble de règles de conduite et de mœurs doivent être connues et mises en œuvre par l'enseignant dans l'univers scolaire. Il doit s'acquitter de sa mission qui apparaît comme un sacerdoce d'autant plus que pour une grande part, l'avenir des enfants innocents et dont l'âme est encore fragile dépend de lui. Par conséquent, si l'enseignant ne s'acquitte pas dignement de sa tâche, il aura compromis l'avenir de toute une génération d'enfants et retardé la nation de plusieurs années.

Cependant, certains enseignants, pour une raison ou une autre ne jouent pas convenablement leur rôle pédagogique. Ainsi, ils compromettent considérablement la réussite des apprenants. Ce problème crucial constitue pour nous une question de grande préoccupation au point où nous nous sommes posé la question de savoir le défi que doit relever l'enseignant à travers le système d'apprentissage pour favoriser l'évolution des apprenants et permettre à l'Etat d'atteindre ses objectifs. C'est pourquoi lorsque l'opportunité nous a été offerte de réfléchir sur un sujet de notre choix, nous avons décidé de retenir le sujet suivant : « **Rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire** ».

Mais en réalité, quelles sont les raisons qui nous ont poussé à choisir un tel sujet ? La réponse à cette préoccupation s'organise autour des résultats de nos recherches. Ces derniers sont présentés suivant un plan quadripartite. Alors que la première partie comprend le cadre théorique de la recherche, la deuxième partie prend en compte le cadre méthodologique. L'avant dernière partie aborde l'analyse des résultats et la discussion. La dernière partie quant à elle concerne les suggestions et le plan d'action.

**PREMIERE PARTIE :**  
**APPROCHES THEORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE**  
**DES ROLES DE L'ENSEIGNANT**

## **CHAPITRE I :**

### **APPROCHE THEORIQUE DES ROLES DE L'ENSEIGNANT**

Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord la problématique, ensuite les objectifs puis les hypothèses de recherche. Par ailleurs, une revue de littérature retracera les travaux réalisés sur "les rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage " et enfin une clarification conceptuelle va nous permettre de cerner tous les contours du sujet.

#### **1- Problématique**

Le développement d'un pays qui se veut prospère nécessite l'éducation de ses enfants. Ce droit inaliénable est reconnu par l'article 8 de la constitution béninoise du 11 décembre 1990. L'Etat béninois en s'inscrivant dans cette logique a fait de l'école l'une des priorités nationales et veut qu'elle soit un instrument de développement au service de la société afin de former des citoyens de type nouveau capables d'imagination, de créativité et d'analyse. Pour y parvenir, les enseignants doivent nécessairement accompagner le gouvernement béninois en accomplissant leurs devoirs. L'article 67 de la loi portant orientation de l'éducation l'atteste en soulignant que « les enseignants doivent s'acquitter de leur mission avec conscience professionnelle et efficacité ».

Mais certains parmi ces enseignants ne semblent pourtant pas se conformer à ces exigences. Dans les faits, on observe généralement des enseignants qui méprisent toutes les considérations d'ordre socio-culturel et psychopédagogique et ne se préoccupent pas des dispositions à prendre pour accomplir de façon efficiente leur mission.

Particulièrement dans la Circonscription Scolaire de Pobè, ces faits observés dans le rang des enseignants pourraient s'expliquer par le manque de conscience professionnelle, la négligence des valeurs éthiques, l'insuffisance de matériels didactiques, le manque des salles de classe entraînant des effectifs pléthoriques dans nos écoles. Ces problèmes conduisent les

enseignants à une désaffection vis-à-vis des apprenants dont ils ont la charge. Ce comportement contraint certains d'entre eux à ne plus utiliser de façon efficiente les intrants (l'espace, le mobilier, le matériel didactique, les équipements, les manuels et d'autres matériels) pédagogiques existants en nombre insuffisant. D'autres au cours de leur planification ne prennent plus en compte les acquis antérieurs, le rythme et le style d'apprentissage des apprenants ; les stratégies d'apprentissage que ces derniers pourraient ou devraient utiliser pour construire leurs savoirs. Ce faisant, ils ne taillent plus d'importance aux rôles qu'ils doivent jouer dans le processus d'apprentissage pour permettre aux apprenants de réussir leur cursus scolaire afin d'assurer leur avenir. Ce dégoût pour le travail scolaire de la part des enseignants est la raison qui nous pousse à manifester un intérêt particulier pour le sujet : **« Rôles de l'enseignant dans le processus de l'enseignement-apprentissage au niveau primaire ».**

Au cours de la recherche, nous essayerons de faire ressortir les rôles que doit jouer l'enseignant dans le processus d'apprentissage à l'enseignement primaire afin de l'amener à y mettre un accent particulier pour le bon fonctionnement du système éducatif conduisant au développement de notre nation. Pour y parvenir, certaines préoccupations doivent être prises en compte. Ces dernières se résument de façon suivante :

- que doit faire l'enseignant pour mieux accomplir sa mission ?
- quelles démarches doit-il mettre en œuvre pour amener les apprenants à acquérir les savoirs ?
- quelles dispositions doit prendre l'enseignant pour rendre attrayant l'enseignement/apprentissage/évaluation ?

Pour mieux cerner les contours de ce sujet, les objectifs de recherche ont été formulés.

## **2- Objectifs de recherche**

### ***2.1-Objectif général***

Notre recherche vise essentiellement à analyser les rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage pour une meilleure réussite des apprenants.

### ***2.2- Objectifs spécifiques***

D'une manière plus spécifique, il s'agit de :

- dégager les caractéristiques d'une bonne préparation de classe ;
- étudier la démarche à suivre et l'ensemble des conduites à tenir par l'enseignant dans le déroulement d'une séquence de classe ;
- proposer des solutions idoines pouvant susciter le goût du travail au niveau des enseignants en vue d'un meilleur accomplissement de leur mission.

Pour aboutir à cette recherche, il est nécessaire de formuler des hypothèses.

## **3-Hypothèses de recherche**

Dans le but d'atteindre les objectifs de nos travaux de recherche, les hypothèses suivantes ont été émises:

- la réussite des apprenants dépend d'une bonne transmission des savoirs;
- une meilleure préparation des cours amène les apprenants à mieux travailler en classe ;
- la mauvaise gestion de la classe entraîne un faible rendement.

Mais avant d'aller plus loin dans notre recherche, nous avons jugé opportun de faire le point des études réalisées avant le nôtre et ayant un lien avec la problématique objet de notre recherche.

#### **4- Revue de la littérature**

Des travaux ont été réalisés sur les rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire. Parmi ceux-ci, nous n'avons retenu que ceux qui, pour nous, paraissent les plus pertinents. Ainsi Jean PIAGET dans son ouvrage *les Six études de psychologie* (1964), a abordé le modèle constructiviste. En effet, il a montré que ce modèle permet d'apprendre en agissant sur les choses et les gens qui nous entourent. Pour lui, c'est lorsque l'apprenant agit sur son environnement qu'il construit lui-même son savoir. C'est le constructivisme piagétien. Cet auteur a bien fait de souligner ce que doit faire l'enseignant dans l'approche constructiviste. Il revient à l'enseignant d'être le guide des apprenants dans cet environnement. Ainsi il les oriente vers les choses et les gens qui nous entourent et sur lesquels ces apprenants doivent agir pour apprendre ; car toutes les composantes de l'environnement ne se laissent pas prendre n'importe comment. Certaines doivent être prises avec vigueur, d'autres avec douceur. De plus, l'enseignant doit jouer le rôle de facilitateur en ce sens qu'il est tenu de formuler clairement les objectifs visés par les cours et de proposer aussi des activités d'apprentissage adaptées au niveau des apprenants en tenant compte de l'environnement sur lequel les apprenants veulent agir. Il doit également créer une ambiance propice au bon déroulement des séquences, dans laquelle il gère les tours de parole, principalement lors des jeux de rôle et autres simulations. Ce qui lui confère le titre d'animateur et l'amène à mieux transmettre le savoir.

Quant à Gaston MIALARET, il s'est intéressé à la lecture à travers son ouvrage intitulé : *L'apprentissage de lecture* (1975). Ainsi, il recommande aux enseignants de créer une petite bibliothèque contenant des livres de lecture et des images de toutes sortes qui feront appel à une approche novatrice de l'apprentissage de la lecture. De plus, il leur rappelle qu'avant de

demander aux apprenants de lire, quelle que soit la forme de lecture, les enseignants doivent accorder aux apprenants un moment de prise de contact avec le texte à travers sa lecture silencieuse. Cet auteur en parlant de l'apprentissage de la lecture, a abordé quelques actes non moins importants que doivent poser les enseignants dans le processus d'apprentissage de lecture. Ces actes se résument en deux points. Le premier concerne la création d'une bibliothèque qui permettra aux apprenants de faire de lecture libre ou personnalisée. A ce niveau, l'enseignant organise l'accès aux informations que contiennent les ouvrages de cette bibliothèque en fonction de la progression des apprenants, de leurs objectifs et de leurs goûts. Le second point abordé par MIALARET n'est qu'une stratégie de lecture qui permet à l'enseignant d'amener les apprenants à relever les mots dont ils ne maîtrisent pas le sens et/ou ils n'arrivent pas à lire. A cet effet, l'éducateur doit guider les apprenants tout en utilisant les stratégies lettres/syllabes/mots et images pour leur permettre de lire et de reconnaître le sens de ces mots relevés. Mais il est à signaler que la création d'une bibliothèque et l'accord d'un moment de prise de contact avec le texte ne sont pas les seules stratégies que doivent mettre en œuvre les enseignants dans le processus d'apprentissage de lecture. En outre, les hypothèses de lecture, l'organisation matérielle seront prise en compte dans notre étude.

Dans la même perspective, Albert BANDURA dans son ouvrage intitulé *L'apprentissage social* (1980), a abordé la question de l'apprentissage par observation. En effet, il montre que les apprenants apprennent et se développent en observant des personnes expérimentées et engagées dans des activités importantes. Cet auteur a le mérite de mettre l'accent sur l'observation et l'imitation, deux habiletés qui jouent un rôle déterminant dans le processus d'apprentissage en salle de classes.

Toutefois, il est à noter que l'auteur n'a pas montré de manière explicite le rôle de l'enseignant dans cet apprentissage par observation. Ainsi, l'éducateur doit être la personne ressource, le modèle à partir duquel les

apprenants peuvent réaliser leurs apprentissages. Il peut aussi faire recours à d'autres personnes ressources pouvant l'aider valablement pour faire passer le message lors de la réalisation des apprentissages. En effet, pour communiquer les savoirs aux apprenants à travers l'apprentissage par observation dont a parlé BANDURA, l'enseignant a nécessairement besoin d'utiliser des procédures d'acquisition dont leurs sources résident dans l'entourage de l'individu. Selon Florentine HOUEDENOU, dans son ouvrage *Manuel de Courants Pédagogiques*, ces procédures se définissent par « l'apprentissage vicariant qui résulte de l'imitation par observation d'un congénère, par la facilitation sociale désignant l'amélioration de la performance de l'individu sous l'effet de la présence d'un ou de plusieurs observateurs et par l'anticipation cognitive qui est l'intégration d'une réponse par raisonnement à partir de situations similaires » (HOUEDENOU F., 2013, p. 94).

A sa suite, Linda ALLAL, dans son livre intitulé *Vers une pratique de l'évaluation formative* (1991), a abordé l'évaluation formation. Selon elle, l'enseignant doit assumer la responsabilité de concevoir et d'organiser toutes les démarches d'évaluation formative. Cette dernière vise une action pédagogique immédiate auprès des apprenants pour assurer une progression constante des apprentissages. Pour ALLAL, l'évaluation formative permet aussi aux enseignants d'intervenir pour aider les apprenants à fournir la performance attendue. Pour cela, elle exhorte les enseignants à préparer tous les matériels requis (instrument d'évaluation ; moyens didactiques). De même, ils doivent assurer également l'application des procédures d'évaluation formative et expliquer aux apprenants le but que vise celle-ci. Cet auteur a fait ressortir le rôle de l'enseignant dans l'évaluation formative. Cependant, elle n'a pas montré les étapes d'apprentissage aux cours desquelles l'enseignant doit réaliser cette évaluation.

S'inscrivant dans la même veine, Raymond VIENNEAU quant à lui s'est intéressé au processus d'enseignement-apprentissage. Dans son document intitulé *Apprentissage et enseignement : théories et pratiques*

(2005), il a parlé d'une démarche pédagogique qui désigne selon lui, l'ensemble des interventions éducatives de l'enseignement qui ont pour buts d'alimenter et de soutenir la démarche d'apprentissage de l'apprenant. Il résume cette démarche pédagogique en trois étapes. La première étape est consacrée à la préparation d'une situation d'apprentissage. La seconde correspond à la réalisation de cette situation d'apprentissage et la dernière étape vise à l'intégration de ces apprentissages effectués. Pour que cette démarche pédagogique atteigne son objectif, VIENNEAU demande aux enseignants de la meubler par des activités propres à développer chez l'apprenant des habiletés, aptitudes et attitudes. Cet auteur a le mérite de nous faire ressortir quelques points importants du rôle de l'enseignant tels que préparer une situation d'apprentissage, amener les apprenants à réaliser la situation d'apprentissage et à intégrer les données issues de cette situation dans d'autres situations. Mais il n'a pas parlé des dispositions que doit prendre l'enseignant avant de préparer et dérouler sa séquence de classe. C'est justement ce qui fait la particularité de notre étude.

Des stagiaires du Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN) se sont également intéressés à la question du rôle de l'enseignant dans l'apprentissage dans leurs mémoires de fin de formation. Quatre parmi eux ont particulièrement retenu notre attention. Ainsi Mèvognon ADJOVI, dans son mémoire intitulé *L'enseignement de L'éducation Scientifique et Technologique (volet technique) au CM2 : Perspectives pour des résultats concrets*, soutenu à Porto-Novo en 1998, a abordé la préparation des fiches d'EST. En effet, il a souligné que chaque notion à enseigner en EST doit faire l'objet d'une seule fiche et doit respecter la démarche scientifique (l'observation, l'émission des hypothèses, l'expérimentation, les résultats puis leur interprétation et la synthèse) ; car une fiche exemplaire d'EST ne doit prendre en compte plusieurs notions à enseigner. Dans cette optique, il a suggéré aux enseignants d'élaborer des fiches susceptibles de les aider en situations réelles de classe. Face à cela,

ADJOVI propose aux autorités académiques d'organiser d'abord à l'intention des enseignants une formation pouvant leur permettre de mieux élaborer les fiches d'EST et enfin de les suivre dans le déroulement des séquences de classe. La suggestion faite par l'auteur pour amener les enseignants à des résultats concrets en EST, représente un point clé pour le rôle de l'enseignant dans l'apprentissage. Mais ce seul point qui est l'élaboration de la fiche ne pourra pas conduire l'enseignant à mieux accomplir sa mission dans le processus d'apprentissage.

Dans la même optique, Emile WANOU, dans son mémoire intitulé *Contribution à l'amélioration de la pratique de remédiation et renforcement des apprentissages à l'école primaire*, soutenu à Porto-Novo en 1998, a mis un accent particulier sur l'importance de la remédiation et du renforcement des apprentissages. Il les considère comme une obligation pour l'enseignant. Pour WANOU, l'enseignant et l'apprenant, à travers le processus de remédiation et de renforcement des apprentissages doivent identifier les difficultés qui surgissent pendant l'apprentissage. Ils doivent également identifier les facteurs qui en sont à l'origine. De notre point de vue, il serait difficile à un apprenant d'identifier par lui-même ces difficultés d'apprentissage ainsi que les facteurs sous-jacents.

A leur suite, Mondésir ATIDEOU, Kponnami AVOCE et Hubert DJOHI HOUNDJO, dans leur mémoire intitulé *La mise en œuvre des stratégies à l'école primaire*, soutenu à Porto-Novo en 2004, se sont intéressés aux stratégies d'apprentissage. Dans leur travail, ils se sont essentiellement appuyés sur l'utilisation des stratégies dans le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation. Les auteurs ont surtout fait ressortir l'importance des stratégies comme le brainstorming, le travail individuel, le travail par paire, le travail en groupe, le travail collectif, l'enquête et la résolution de problème.

En effet, ils ont montré que ces stratégies mettent en exergue les rôles que l'enseignant et les apprenants doivent jouer dans le but de favoriser

l'appropriation des savoir et savoir-faire à l'issu des situations d'apprentissages. Elles interviennent aussi à chaque étape du processus d'enseignement/apprentissage/évaluation pour permettre aux apprenants d'avoir la facilité d'acquérir des connaissances. Donc, ils recommandent aux enseignants d'amener les apprenants à connaître la place de chaque stratégie et le rôle que celle-ci joue dans le processus d'enseignement /apprentissage /évaluation. De même, ATIDEOU et d'autres ont abordé un aspect non moins important du rôle de l'enseignant dans le processus d'apprentissage. Cependant, ils n'ont pas montré comment l'enseignant doit prendre en compte ces stratégies dans l'élaboration des fiches pédagogiques.

Pour la même cause, Joseph KOUTONDE a également abordé en 2004 *Le rôle de l'enseignant dans l'enseignement /apprentissage/évaluation de l'EST aux cours moyens 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années : Nécessite d'une démarche expérimentale pour l'amélioration du cadre de vie de l'élève*. En effet, il a souligné à travers son travail que certains enseignants accordent peu d'attention à la préparation de la situation de départ et au réinvestissement des capacités à développer à travers l'expérimentation. De plus, il a montré que ces enseignants ne prennent pas en compte les réalités du terrain dans lequel vit l'apprenant avant de bâtir des fiches d'EST. Face à une telle situation, KOUTONDE a suggéré aux enseignants de s'appuyer sur les réalités de l'environnement pour concevoir la situation de départ. De plus, ces derniers doivent utiliser un ensemble de moyens matériels et méthodologiques pour mettre l'apprenant en contact direct avec l'univers naturel, construit. Ce qui facilite le réinvestissement des capacités de l'enfant. Car tout ce qu'il apprend doit être utile et constitue pour lui des armes par lesquelles il doit se défendre face aux problèmes de son environnement. C'est pourquoi l'enseignant doit nécessairement adopter une démarche qui permet à l'apprenant de faire asseoir en lui les différentes habiletés, capacités et compétences. Il doit l'aider à acquérir un savoir multiculturel, universel, qui prend en compte les réalités éducationnelles, sociales, culturelles de l'environnement dans lequel

l'apprenant vit. L'auteur a brossé quelques points de notre sujet lorsqu'il parle de la bonne préparation d'une situation de départ en *EST* et de comment faire pour amener les apprenants à réinvestir ce qu'ils ont appris. Néanmoins, il en reste d'autres tels que la collecte et l'utilisation judicieuse des matériels d'*EST* qui seront prises en compte par nos recherches.

D'autres acteurs de l'éducation ont aussi réfléchi sur la problématique du rôle de l'enseignant dans le processus d'apprentissage. A cet effet, ils ont produit des articles dans des revues pédagogiques. Ainsi l'ONG IFESH dans son *Bulletin d'échanges pédagogiques* n°8 de décembre 2001, a permis à Moussiliou MOUSTAFA, Enseignant-chercheur de l'INFRE de parler de l'importance des notions de motivation et intérêt dans le processus d'apprentissage. Pour lui, l'apprentissage chez l'apprenant est perçu comme la modification de sa capacité à réaliser une tâche sous l'effet des interactions avec son milieu, son environnement. Cet apprentissage ne produirait aucun effet sur l'élève si en amont il n'était pas soutenu par la motivation qu'éprouve l'apprenant et l'intérêt que manifeste celui-ci à l'égard de l'objet d'apprentissage. Selon MOUSTAFA, c'est la motivation et l'intérêt conjugués qui fournissent à l'apprenant toute l'énergie nécessaire pour conduire le processus d'apprentissage jusqu'au résultat escompté. Pour cela, il recommande aux enseignants que leur rôle est de motiver les apprenants à s'intéresser à l'objet d'apprentissage afin d'atteindre les objectifs fixés ; car les notions de motivation et intérêt revêtent une importance primordiale dans tout processus d'apprentissage. Cette recommandation faite par l'Enseignant-chercheur est l'un des points clés de notre recherche que nous allons prendre en compte. Cependant, il est à noter que MOUSTAFA n'a pas ressorti les moyens par lesquels l'enseignant va motiver l'apprenant.

Par ailleurs, cette même ONG IFESH dans son *Bulletin d'échanges pédagogiques* n°12 de mars 2003, a donné l'occasion à l'Assistant Pédagogique Moussa Chabi MANE de se prononcer par rapport au rôle de l'enseignant. Ainsi, il a évoqué un problème qui continue aujourd'hui de

fouler aux pieds l'acte d'apprentissage dans nos classes à l'enseignement primaire. A cet effet, il a démontré que certains enseignants se complaisent encore à transmettre le savoir livresque à l'apprenant sans lui donner la moindre occasion d'agir dans le processus d'enseignement/apprentissage. De plus, MANE souligne que ces enseignants se montrent les seuls détenteurs du savoir. De même, il a montré que ceux-ci ne prennent pas en compte les besoins et les intérêts des apprenants au cours de l'acte enseignement / apprentissage. Ce faisant, ils ne leur offrent plus des opportunités par lesquelles ces apprenants vont mener des activités pouvant leur permettre de construire le savoir. Face à un tel problème, MANE a proposé aux enseignants de placer les apprenants au centre des activités pédagogiques. L'auteur a fait une proposition qui bannit les cours théoriques et accorde une place prépondérante à la découverte et à l'initiative de l'apprenant dans la construction du savoir.

Cependant, il n'a pas mis l'accent sur le processus par lequel l'enseignant place l'apprenant au cœur des activités pédagogiques.

De même, l'Assistant Pédagogique Atagara CHABI AGBA BARKA dans *le Bulletin d'échanges pédagogiques* n°16 de la même ONG IFESH, réalisé en juillet 2004, a également abordé le rôle de l'enseignant. Il a évoqué l'importance de la manipulation de matériels pédagogiques par les apprenants. Pour lui, l'enseignant doit aider les apprenants à bien manipuler le matériel de travail lors des séquences de classe et précisément au cours de la réalisation de la phase concrète. Ce qui pourra permettre aux apprenants d'assister à des séquences de classe vivante. Remarquons que l'auteur a fait ressortir un aspect non négligeable du rôle de l'enseignant dans le processus d'apprentissage. Mais la manipulation du matériel pédagogique seule ne pourra rendre vivante une classe et ne constitue pas aussi le seul point du rôle que doit jouer l'enseignant dans l'apprentissage. Néanmoins, il est aussi nécessaire de mettre l'accent sur la qualité du matériel à utiliser et comment faire pour l'avoir.

En somme, l'analyse de ces travaux théoriques montre d'abord que l'enseignant joue le rôle de guide en ce sens qu'il organise l'instruction ou l'accès aux informations, oriente les apprenants vers les objectifs fixés et apporte à chacun d'eux l'aide nécessaire. Ensuite, l'enseignant est facilitateur parce qu'il aide les apprenants à exprimer leurs idées, à expliciter leurs conceptions à travers l'utilisation des stratégies telles que le travail individuel, le travail en groupes, le travail collectif. L'éducateur joue aussi le rôle d'animateur car il met les apprenants en situation d'apprendre par eux-mêmes tout en mobilisant au maximum les méthodes actives (travaux de groupes, pédagogie du projet). Il rend aussi les apprentissages intéressants et conduit les élèves à développer leur autonomie et leur goût d'apprendre. Par ailleurs l'enseignant est également le médiateur parce qu'il organise la communication entre les apprenants. De plus, il prend en compte les opinions de chacun des différents groupes de travail. Ce faisant, l'éducateur stimule les interactions entre ces apprenants pour favoriser le conflit sociocognitif. Enfin, l'enseignant est évaluateur car tout au long du processus d'apprentissage, il pose des questions, donne des activités pour contrôler le niveau d'acquisition des apprenants.

Ces multiples rôles que joue l'enseignant en classe motivent les apprenants. Selon Jean CLAUDE et Ruano BORBALAN dans l'ouvrage *Eduquer et Former* (1998), les indicateurs de la motivation se résument en trois points à savoir : « le choix d'une activité à mener ; la persévérance ; l'engagement cognitif. Tout ceci conduit à la réussite de l'apprentissage. Ces auteurs vont plus loin pour définir l'engagement cognitif comme l'utilisation par l'élève des stratégies d'apprentissage lors de l'accomplissement d'une activité » (CLAUDE J. et BORBALAN R., 1998, pp.229-230). Cependant, lorsque l'enseignant ne joue pas convenablement son rôle, l'apprenant est démotivé et fait recours à des stratégies d'évitement comme le bavardage, se lever pour poser des questions inutiles. Alors il revient à l'éducateur de s'acquitter de sa mission avec conscience professionnelle pour mieux motiver

ses apprenants à apprendre. Pour le faire, l'enseignant doit prendre en compte le triangle pédagogique qui constitue les trois facettes de la motivation. Dans ce triangle il doit mettre un accent particulier sur le rapport enseignant-savoir où il a pour tâche d'amener les apprenants à travailler. Aussi doit-il veiller au rapport enseignant-apprenant où il tient compte nécessairement des besoins de l'individu, lesquels vont être à l'origine de la motivation. Une fois ces deux relations précitées sont privilégiées, l'apprenant est motivé et s'engage dans le processus d'apprentissage. Ce qui permet à l'enseignant de mettre en évidence le troisième côté du triangle pédagogique qui est la relation apprenant-savoir.

Tout cela nous conduit à retenir la théorie d'apprentissage du constructivisme piagétien et du socioconstructivisme de Lev VYGOTSKY. Ceci constitue notre modèle d'analyse. Par ailleurs, d'autres aspects du sujet restent à aborder et il n'y a pas eu aussi d'études menées sur les rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'école primaire dans la commune de Pobè. C'est ce qui justifie le choix de notre sujet et sa compréhension nous amène à clarifier quelques concepts.

## **5- Clarification conceptuelle**

Après avoir passé en revue les études antérieures sur notre thème de réflexion, il nous paraît opportun de clarifier les mots et expressions suivants : le rôle de l'enseignant, école, enseignement primaire, apprenant de l'école primaire et apprentissage.

### ***5.1-Le rôle de l'enseignant***

D'après le dictionnaire le petit Larousse 2009, le rôle est « un emploi, une fonction, une influence exercée par quelqu'un ».

Pour le dictionnaire de l'enseignement en Afrique volume 10 (Ph. TOUZARD, 1988, p.232), le rôle est « l'ensemble de comportements liés à

l'individu, à ses fonctions, à sa position sociale, à sa position familiale, à sa position statutaire, à sa personnalité ».

Quant à l'enseignant, le dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, le définit comme «celui qui enseigne, qui transmet des connaissances et en contrôle l'acquisition ». Dans ce même dictionnaire, pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et Culture), l'enseignant est «toute personne qui a la charge de l'éducation des élèves» ou toute personne «qui en instruit d'autres».

En résumé, nous pouvons dire que le rôle de l'enseignant est la fonction exercée par ce dernier dans le but d'instruire, d'éduquer ou de former l'apprenant. A l'enseignement primaire, cela s'observe par le fait que l'instituteur accompagne l'apprenant à acquérir le savoir. Pour le faire, il doit mettre les apprenants dans de bonnes conditions d'apprentissage. Cela exige de l'enseignant qu'il soit le guide intellectuel, moral et social, l'ami particulier de chaque enfant. De plus, il doit être le facilitateur. Il doit aussi chercher à connaître les difficultés de chacun de ces apprenants afin de lui venir en aide.

A l'école, il remplace les parents afin de continuer l'éducation amorcée par la famille. Les parents, pour faute de temps et de savoir, ne peuvent instruire leurs enfants. C'est pourquoi ils donnent mandat à l'enseignant pour les suppléer. Donc celui-ci devient en quelque sorte, six heures par jour, le père des enfants qui lui sont confiés. Alors c'est avec le sentiment et le cœur d'un père qu'il doit agir avec eux. Durant tout le temps scolaire, il doit veiller à la sécurité des enfants et à leur bien-être. Ce qui fait partie des conditions sine qua non qui l'amènent à accomplir sa mission. Il s'occupe alors de l'éducation des apprenants.

## **5.2- L'éducation**

Le développement d'une nation passe par la transmission des savoirs, des savoir-faire et savoir-être aux enfants de cette nation. Selon le dictionnaire

encyclopédique de l'éducation et de formation (Ph. Champy et al., 2005, 331), l'éducation est « l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un jeune, et orientée vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins auxquelles, parvenu à maturité, il est destiné.

Pour Joseph Ki-Zerbo : « L'éducation est en effet, comme un aliment quotidien sans lequel l'humanité dans l'être humain est menacée. Elle est une question de dignité car vivre sans un minimum de savoir, de savoir-faire et de savoir-être, c'est vivre en sursis et pour ainsi dire, c'est sous vivre » (cf Manuel de Courants Pédagogiques de HOUEDENOU F. ; 2013, p. 15).

Alors l'éducation est la machine par laquelle l'être humain réussit à mieux vivre dans la société. Elle est également le moteur du développement par lequel les adultes transforment les jeunes en leur transmettant les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. Dans le cadre de l'école primaire, ces adultes constituent les enseignants qui ont pour devoirs de mettre en œuvre des moyens pour former physiquement, intellectuellement, affectueusement, moralement et socialement les apprenants. Ce qui permet à ces derniers d'acquérir de bonnes manières, savoir-vivre en société afin de faciliter le développement sociale grâce à l'école.

### ***5.3- L'école***

Selon le dictionnaire le Grand Larousse Universel tome 5, le mot école vient de latin shola, du grec skholê et signifie « tout établissement où l'on donne un enseignement collectif général ».

Quant au dictionnaire de l'enseignement en Afrique, « l'école est l'un des moyens que l'Etat utilise pour assurer l'éducation des enfants. Elle est à la fois une institution, un groupe humain et un lieu où l'enseignant et l'apprenant se retrouvent ».

De ce fait, nous pouvons dire que l'école est un lieu institutionnel où l'enseignant amène les apprenants à construire le savoir à partir de la planification d'un programme bien défini. Elle est aussi une société éducative dans laquelle enseignants et apprenants tissent une relation pouvant leur permettre de vivre ensemble pour donner et recevoir les connaissances. Qu'est-ce que l'enseignement primaire?

#### ***5.4- L'enseignement primaire***

D'après le dictionnaire Vocabulaire de l'Education, l'enseignement primaire est le « premier degré de l'enseignement proprement scolaire entre l'école maternelle et l'école secondaire. Chaque année correspond à une tranche de l'ensemble du programme établi pour l'école. Les élèves sont groupés par classe du programme. Ils passent d'une classe à la suivante à la fin de l'année, à condition d'avoir des notes suffisantes à l'examen général ».

Quant au dictionnaire Pédagogie, l'enseignement primaire est un « ensemble assez complexe qui recouvre deux entités, l'enseignement maternel et l'enseignement élémentaire. Il a pour mission de garantir le droit à l'éducation de chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation, d'exercer sa citoyenneté, de préparer son insertion dans la vie sociale ». A l'école, celui qui bénéficie de ce droit est l'apprenant.

#### ***5.5- L'apprenant de l'école primaire***

A l'enseignement primaire, l'apprenant est avant tout un enfant. Le dictionnaire Universel le définit comme « une personne qui apprend ».

Selon le petit Larousse 2009, l'apprenant est une « personne qui suit un enseignement ». Quant à l'école primaire, le petit Larousse 2009 le définit comme l'« établissement où est dispensé un enseignement collectif général aux enfants d'âge scolaire ».

Alors, " l'apprenant de l'école primaire" est la personne qui apprend dans un établissement où est dispensé un enseignement collectif général aux

enfants ayant au moins cinq (05) ans à douze (12) ans. C'est d'ailleurs cette tranche d'âge que le professeur Gabriel BOKO définit par le stade scolaire (BOKO G., *Psychologie et guidance en milieu africain : Introduction à une relation éducative plus réussie entre éducateurs, parents et enfants africains*, CAAREC, Porto-Novo, Avril 2009, p. 63). Dans ce même ouvrage, il affirme qu'à ce stade, « l'enfant ouvre ses rapports avec autrui. Sa conscience s'éveille lentement à propos des rôles qu'il peut jouer dans un corps social. C'est ce qu'on appelle l'étape d'acquisition d'une personnalité polyvalente ».

A partir de cinq (05) ans, l'apprenant du primaire organise déjà avec ses camarades de classe des petits jeux. Ces derniers lui permettent d'être surtout en relation avec autrui et de se rendre compte aussi des erreurs commises afin de les corriger. A sept (07) ans, sur le plan intellectuel, il se réalise peu à peu en menant de petites activités. C'est justement ce que BOKO démontre à travers le même document cité ci-dessus en disant que « s'il est à l'école, il peut dès maintenant combiner les lettres de l'alphabet. Il peut lire, manier les chiffres et classer les objets selon leurs propriétés ». A titre d'exemple, nous pouvons citer les enfants des classes du CI et CP à qui l'enseignant demande de classer les solides selon les faces (rondes ou plans). Les apprenants à cet âge doivent être en mesure de classer à bon escient ces solides. Pour Jean PIAGET, cette étape permet à l'apprenant de se préparer pour les opérations ; raison pour laquelle il la qualifie de stade préparatoire. Il affirme aussi que à cette étape scolaire, « l'enfant devient capable d'effectuer mentalement certaines opérations » (site : [ntre.unifr.ch/cms/psychopéda/index.p...](http://ntre.unifr.ch/cms/psychopéda/index.p...)). De plus, PIAGET va plus loin pour montrer que dans l'intervalle de sept (07) à douze (12) ans, « l'apprenant devient capable d'envisager l'exécution sur les objets, de véritables opérations mentales. Il a son regard vers les choses externes et ouvre sa personnalité à leur contact ». C'est tout cela qui amène PIAGET à nommer cette tranche d'âge scolaire, le stade des opérations concrètes. Toutefois, l'apprenant ne peut réaliser toutes ces choses ou suit un bon enseignement lorsque l'enseignant l'assiste. Ce dernier doit mieux jouer

son rôle dans le processus d'apprentissage pour accompagner l'enfant à un raisonnement logique dans ce qu'il fait.

### ***5.6-L'apprentissage***

D'après le dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, l'apprentissage est « l'acquisition d'une conduite nouvelle, capacité de pratiquer un comportement nouveau ou une manière d'être nouvelle ».

Quant au dictionnaire de la Psychologie, l'apprentissage est « une modification de la capacité d'un individu à réaliser une activité sous l'effet des interactions avec son environnement ». C'est aussi selon toujours le même ouvrage, « la modalité d'acquisition des connaissances, des compétences ou des aptitudes ».

Dans le domaine scolaire, Martin GUIMFAC définit l'apprentissage comme « un processus dynamique par lequel un apprenant, à travers une série d'échanges avec ses pairs et l'enseignant, met en interaction ses connaissances avec des savoirs dans le but de construire de nouvelles connaissances adaptées aux contraintes et aux ressources de la situation à laquelle il est confronté dans l'objectif d'utiliser ses nouvelles connaissances dans les situations non didactiques » (GUIMFAC M., 2007).

De ce fait, l'apprentissage désigne le processus d'acquisition des connaissances, des habiletés (savoir-faire) ou des attitudes (savoir-être) par un apprenant. Il peut également faire référence aux connaissances, aux habiletés ou aux attitudes qu'un apprenant peut développer. L'apprentissage est aussi le processus interne et continu par lequel l'apprenant construit par lui-même sa connaissance de soi et du monde. Il s'agit d'un processus interactif, alimenté par les interactions sociales entre pairs et par la médiation de l'adulte qui est l'enseignant. Il va sans dire que l'apprentissage est un processus, un fait ou un acte personnel qui mène à une modification du comportement sous l'effet de

l'expérience. Il est aussi un travail de l'apprenant; il traite des informations, les transforme en connaissances qui augmentent la compréhension du monde et le pouvoir d'action de l'enfant sur l'environnement. Pour y parvenir, l'apprenant doit suivre certaines phases d'apprentissage. Selon René DINKEL (1997), ces phases se résument en six (06) points comme suit :

- l'acquisition conduit l'apprenant à l'apprentissage d'une habileté qui n'est pas dans son répertoire comportemental ;
- l'aisance est la phase de l'apprentissage qui se traduit par l'émission du comportement acquis avec facilité et rapidité. A cette étape, lorsque l'apprenant se trouve dans une situation qui nécessite des habiletés déjà acquises, celui-ci les utilise couramment pour vite se tirer d'affaire ;
- la rétention vérifie si la performance comportementale n'est pas affectée par une absence de stimulation ou de l'espacement des périodes de pratique ;
- la résistance/endurance est la phase qui vérifie si l'individu peut émettre de comportement acquis en situations adverses ;
- le transfert se réalise lorsque le comportement acquis facilite ou améliore l'apprentissage ou l'exécution d'un autre comportement ;
- l'application est l'étape ultime de l'apprentissage. Elle implique l'émission d'un comportement dans un nouvel opérant différent de celui apparu dans la situation d'apprentissage de départ (DINKEL R., 1997, p. 391). L'apprenant ne peut réaliser ces phases lorsque l'instituteur l'accompagne en jouant convenablement son rôle.

Au total, le cadre théorique a permis d'aborder dans un premier temps la problématique, les objectifs et les hypothèses. Il a également permis de parler des ouvrages qui nous paraissent significatifs et qui ont abordé le thème de la recherche. De plus, quelques mots et expressions ont été clarifiés à travers ce même chapitre. Mais avant tout, la réalisation de cet œuvre de recherche nécessite une démarche méthodologique appropriée.

## **CHAPITRE II :**

### **APPROCHE METHODOLOGIQUE DES ROLES DE L'ENSEIGNANT**

Il s'agit de présenter le milieu d'étude et la Circonscription Scolaire. Nous allons aussi aborder les recherches documentaire et empirique.

#### **1-Présentation du milieu d'étude et de la Circonscription Scolaire**

Le choix de la commune de Pobè comme cadre de travail se justifie par le fait que certains enseignants de ladite commune négligent leur rôle dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire et ignorent aussi son importance dans le système éducatif. De plus, nous y résidons et enseignons dans l'une des écoles de la Circonscription Scolaire. Voilà pourquoi nous essaierons de présenter brièvement cette commune et la Circonscription Scolaire qui s'y trouve.

Pobè constitue l'une des communes du Plateau. Elle se trouve au Sud-Est du Bénin et au centre du Département du Plateau, à la limite frontalière avec le Nigéria.

La commune de Pobè est composée de 44 villages et quartiers de ville repartis en cinq (05) arrondissements dont quatre (04) ruraux à savoir : l'arrondissement d'Igana, l'arrondissement d'Ahoyéyé, l'arrondissement d'Issaba et celui de Towé. Le seul arrondissement urbain est l'arrondissement de Pobè.

La commune de Pobè a une superficie de 400km<sup>2</sup> représentant 11% de la superficie du Département et zéro virgule quarante-six pour cent (0,46%) de celle du Bénin. Elle compte 54 181 habitants en 1992 et 82 910 habitants en 2002, soit un taux d'accroissement de quatre virgule trente-cinq pour cent (4,35%). Sa densité est de 207 habitants par kilomètre carré (RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2002, INSAE : Institut National de la Statistique et l'Analyse Economique).

A Pobè, on retrouve différents groupes ethniques tels que : les Nago, les Yoruba, les Holli, les Fon, les Adja, les Mina, les Dindi, les Peulh, les Bariba, les Ibo (venus du Nigéria).

Quant à la Circonscription Scolaire, elle compte 84 écoles primaires publiques, réparties en deux zones pédagogiques. La zone I comporte 27 écoles situées essentiellement en milieu urbain et la zone II regroupe 57 écoles situées toutes en milieu rural. La Circonscription Scolaire a un effectif de 17 563 apprenants dont 9 959 garçons et 7 604 filles inscrits au cours de l'année scolaire 2013-2014 et répartis 17 Unités Pédagogiques (UP). Elle a à sa disposition 374 enseignants encadrés par un Chef de la Circonscription Scolaire(C/CS) et deux Conseillères Pédagogiques (CP) couvrant les deux zones pédagogiques (Circonscription Scolaire de Pobè, Année Scolaire 2013-2014).

## **2 - Recherche documentaire**

Cette phase nous a permis de consulter beaucoup de documents pour mieux nous informer sur notre thème. L'exploitation des divers ouvrages nous a permis de recueillir les points de vue de plusieurs auteurs sur le thème pour combler le déficit conceptuel qui pourrait nous limiter. Dans ce cadre, nous avons bénéficié des services de plusieurs bibliothèques, centres de documentation et services administratifs tels que :

- la bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) ;
- la bibliothèque de la Faculté des Sciences de Santé (FSS) ;
- le centre de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) ;
- la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO (CNBU) à Porto-Novo ;
- le Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN) à Porto-Novo ;

- le Centre de Documentation et d'Information Pédagogique de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (CDIP-INFRE) à Porto-Novo ;
- la Direction de Promotion de la Scolarisation (DPS) du Ministère des Enseignement Maternel et Primaire (MEMP) à Porto-Novo ;
- la Circonscription Scolaire (CS) de Pobè ;
- la Mairie de Pobè et l'Internet.

### **3- Recherche empirique**

#### ***3.1- Population cible***

Le rôle de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire constitue une préoccupation nationale mais on note une spécificité selon le milieu. Pour cela, nous avons jugé nécessaire de choisir la population de Pobè dans laquelle nous résidons.

Compte tenu des moyens limités dont nous disposons nous ne serions pas en mesure de prendre tout le monde en compte, raison pour laquelle nous avons procédé à un échantillonnage de la façon suivante

#### ***3.2- L'échantillonnage***

La Circonscription Scolaire de Pobè compte 84 écoles primaires publiques au cours de l'année scolaire 2013-2014. Ne pouvant pas parcourir toutes ces écoles, pour raison de limite de nos moyens, nous avons retenu 56 écoles. Ce qui constitue les deux tiers (2/3) du nombre total des écoles primaires publiques de ladite circonscription. Ces écoles retenues ont été proportionnellement choisies dans les deux zones pédagogiques (zones urbaine et rurale).

De manière précise, nous avons ciblé 18 écoles sur les 27 de la zone I et 38 écoles sur les 57 que compte la zone II. Le choix des écoles à enquêter s'est fait au hasard en tenant surtout compte des écoles à six (06) classes.

En ce qui concerne le choix des enseignants à questionner, nous avons retenu quatre (04) enseignants par école dont le directeur et trois (03) collaborateurs. Soit un total de 224 enseignants à raison de 56 directeurs et 168 collaborateurs pour les 56 écoles choisies.

Signalons que les deux (02) Conseillers Pédagogiques (CP) et le Chef de la Circonscription Scolaire (C/CS) ont été aussi ciblés pour être enquêtés pour le compte des deux zones.

Voici le tableau des différentes répartitions opérées :

**Tableau N°1 : Répartition des écoles et enseignants enquêtés dans la zone pédagogique I**

Nombre total d'écoles dans la zone	Nom des écoles ciblées	Nombre de collaborateurs enquêtés	Nombre de directeurs enquêtés
27	EPP-Pobè/B EPP-Pobè/C EPP- Pobè/D EPP-Pobè-Nord/A EPP-Pobè-Nord/B EPP-Pobè-Nord/C EPP-Oké-Ola/A EPP-Oké-Ola/B EPP-Oké-Ola/C EPP-Oké-Ola/D EPP-Oké-Ata/A EPP-Oké-Ata/B EPP-Oké-Ata/C EPP-Adjégounlè/A EPP-Adjégounlè/C EPP Akouho/A EPP Akouho/B EPP le Plateau/A	54	18

**Source** : Données de la CS de Pobè, Année Scolaire 2013-2014.

Les informations contenues dans ce tableau montrent qu'environ 67% des écoles de la zone pédagogique I sont prises en compte car sur 27 écoles de ladite zone, 18 ont été choisies.

De même, nous avons ciblé respectivement 54 collaborateurs et 18 Directeurs.

**Tableau n°2 : Répartition des écoles et enseignants enquêtés dans la zone pédagogique II**

Nombre total d'écoles dans la zone	Nom des écoles ciblées	Nombre de collaborateurs enquêtés	Nombre de directeurs enquêtés
57	EPP- Ahoyéyé EPP- Ibéré- Okéita /A E PP-Ibéré- Okéita/B EPP-Igbidi-Idi-Oro ; EPP-Illèkpa EPP-Issaba ; EPP-Idjakou EPP-Igana/A ; EPP-Igana/B EPP-Onigbolo-Usine/A EPP-Onigbolo- Usine/B EPP-Onigbolo-Village EPP-Illoulofin ; EPP-Igbo-Ocho EPP-Ogbo-Edè ; EPP- Otètan/A EPP-Otètan/B ; EPP- Towé/A EPP-Towé/B ; EPP- Towé/C EPP-Ibatè ; EPP-Idjakou EPP- Itchohou-Ketty ,EPP-Igbo-Ewé EPP-Igbo-Edè-Tchafou EPP- Abiankpan EPP-Abodjoukpa EPP-Igbo-Itché-ogouba EPP-Bamigbé -poto-poto EPP-Ouignan-Ilé ; EPP-Gbanago EPP-Igbo-Ewan ; EPP-Akpatè EPP-Eguélou ; EPP-Kadjola EPP-Ihoro ; EPP-Illèmon EPP-Kahé	114	38

**Source :** Données de la CS de Pobè, Année Scolaire 2013-2014.

Dans ce tableau, nous notons que sur les 57 écoles que compte la zone pédagogique II de la Circonscription Scolaire de Pobè, nous avons ciblé 38 écoles, soit environ 67% des écoles de ladite zone. Aussi avons-nous ciblé respectivement 114 collaborateurs et 38 Directeurs.

En dehors de l'enquête, nous avons recouru à d'autres techniques de recherche. Il s'agit de l'entretien et de l'observation de classe.

L'entretien a touché 12 Directeurs équitablement choisis dans les deux (02) zones pédagogiques de la CS. Il a également pris en compte les deux (02) CP et le C/CS. Ainsi l'entretien a été réalisé avec 15 personnes au total.

Quant à l'observation des séquences de classe, elle a été réalisée auprès de 20 enseignants équitablement répartis dans les deux (02) zones pédagogiques de la CS.

### **3.3- Les techniques et outils de recherche**

Pour collecter les diverses informations, nous avons eu recours à diverses techniques de recherche. Il s'agit de la recherche documentaire, l'enquête, l'entretien et l'observation de séquence de classe.

La recherche documentaire a permis de faire l'état des lieux sur le rôle de l'enseignant tel qu'abordé par les études antérieures à la nôtre.

La recherche basée sur l'enquête a permis de collecter des données numériques auprès des enseignants (collaborateurs et directeurs), des Conseillers Pédagogiques et du Chef de la Circonscription sur la thématique objet de notre étude.

La recherche basée sur l'entretien ainsi que celle basée sur l'observation ont permis de recueillir des données qualitatives pour mieux cerner en quel terme se pose le problème des rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage.

Ces différentes techniques ont été appliquées sur la base d'outils bien précis que nous avons élaborés et testés afin d'en vérifier la validité.

Ainsi, nous avons, dans le cadre de la recherche documentaire, utilisé une fiche de lecture orientée vers les résultats (annexe 1). La mise en œuvre de la technique de l'enquête a nécessité l'élaboration de questionnaire d'enquête adapté à chaque cible (annexes 2, 3, 4). Pour conduire la recherche basée sur l'entretien, nous avons utilisé une grille d'entretien (annexe 5). L'observation quant à elle s'est appuyée sur la grille d'observation (annexe 6).

Ces différents outils nous ont permis de collecter des données tant qualitatives que quantitatives que nous avons interprétées.

### **3.4- Le dépouillement et traitement**

Le dépouillement des divers résultats d'enquête est fait suivant deux modes à savoir : le dépouillement manuel et le dépouillement statistique.

Le dépouillement manuel a consisté d'abord à recueillir les diverses réponses grâce à la promptitude observée dans le remplissage des questionnaires par les enquêtés. Ensuite, nous avons pris connaissance des informations qu'elles contiennent et enfin, nous avons reparti ces réponses en tenant compte de leur source de provenance.

Le dépouillement statistique a consisté dans un premier temps à faire le point des différents résultats obtenus pour en dégager le taux de participation. Après cela, nous avons fait la synthèse des diverses réponses récapitulées dans des tableaux.

Signalons que sur les 227 questionnaires distribués, nous avons récupéré 216 soit environ 95% du taux de participation des enseignants enquêtés.

## **4- Les difficultés rencontrées et les limites**

Mentionnons au passage qu'au cours de nos investigations, nous avons eu à faire face à certaines difficultés que nous ne saurions passer sous silence. En effet, la plupart des voies qui mènent dans les écoles de la zone rurale

sont d'accès difficile. Au niveau de documentation, très peu de documents sont disponibles à la Mairie et à la Circonscription Scolaire de Pobè pour nous fournir d'amples informations.

La difficulté qui nous a donné de fil à retordre est le mauvais accueil et la non disponibilité de certains enseignants. Plusieurs d'entre eux sont réticents car certains estiment qu'il ne leur revient pas de livrer les informations concernant leur métier à une tierce personne même si nous étions en situation de recherche.

Au niveau de la gestion du temps, les Directeurs/Directrices, les Conseillers Pédagogiques et le Chef de la Circonscription Scolaire sont très mobiles à cause de leur tâche de responsabilité. La majorité d'entre eux n'a pas respecté les rendez-vous fixés. Parfois, pour retrouver certains, il faut aller chez eux la nuit ou très tôt le matin. Ce qui a constitué assez de risques par rapport à notre sécurité.

L'élaboration des questionnaires d'enquête, des guides d'entretien, des grilles d'observation, la distribution, la récupération et le traitement des données ont été aussi des moments difficiles.

La méthodologie adoptée nous a permis de mieux situer le cadre de notre recherche. Elle nous a également permis de collecter des données dont l'analyse et l'interprétation nous ont conduit à faire des suggestions.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**ANALYSE DES RESULTATS, DISCUSSION,**  
**SUGGESTIONS ET PLAN D'ACTION**

## **CHAPITRE III :**

### **PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET DISCUSSION**

Les différentes techniques que sont la recherche documentaire, l'enquête, l'entretien et l'observation des séquences de classe que nous avons utilisées nous ont permis d'obtenir des résultats. Ces derniers sont présentés par technique puis analysés.

#### **1- Présentation des résultats basés sur la recherche documentaire**

La fiche de lecture nous a permis de nous rendre compte de la manière dont les rôles de l'enseignant dans processus d'apprentissage ont été jusque-là perçus et traités. Les réflexions déjà menées, les solutions déjà trouvées et les limites consécutives à ces réflexions se trouvent compilées dans la section "Revue de littérature".

#### **2- Présentation des résultats basés sur l'enquête**

L'enquête a été réalisée suivant trois cibles essentielles :

- la première cible est constituée des enseignants en position d'adjoint dans les écoles primaires publiques ;
- la seconde cible comprend les directeurs/directrices des établissements primaires publics ;
- la troisième cible est composée du Chef de la Circonscription Scolaire (C/CS) et les Conseillers Pédagogiques (CP) ;

L'enquête comporte les rubriques suivantes : la préparation du cours, le déroulement d'une séquence de classe, l'appréciation du travail abattu par les apprenants et les suggestions à faire.

Le tableau ci-après nous présente le point de récupération des réponses aux questionnaires d'enquête.

**Tableau n°3 : Dépouillement des résultats d'enquête.**

	Nombres envoyés			Nombres Récupérés			Taux de récupération		
	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total
Enseignants en position d'Adjoint des écoles primaires publiques	54	114	168	52	109	161	96,30%	95,61%	95,83%
Directeurs/directrices des écoles primaires publiques	18	38	56	18	34	52	100%	89,47%	92,86%
Chef de la Circonscription Scolaire et les Conseillers Pédagogiques	2	1	3	2	1	3	100%	100%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	<b>153</b>	<b>227</b>	<b>72</b>	<b>144</b>	<b>216</b>	<b>97,29</b>	<b>94,12</b>	<b>95,15</b>

**Source** : Réalisé par Wilfrid H. S. KOUNOU, 2014.

A travers ce tableau, il apparait que :

-Sur 54 et 114 enseignants collaborateurs qui ont reçu le questionnaire respectivement dans les zones un (01) et deux (02) pour un total de 168 personnes, seulement 161 enseignants collaborateurs ont apporté leurs réponses à nos questions à raison de 52 enseignants dans la zone 1 et 109 dans la zone 2. Ce qui donne un taux de 96,30% et 95,61% respectivement pour les zones 1 et 2 ; soit un total de 95,83%.

-Sur 56 directeurs/directrices des écoles primaires publiques cibles dont 18 pour la zone 1 et 38 pour la zone 2, 52 enseignants ont répondu à nos questions à raison de 18 directeurs /directrices dans la zone 1 et 34 dans la zone 2. Ce qui fait 100% et 89,47% respectivement pour les zones 1 et 2 ; soit un total de 92, 86% pour les deux zones.

- Le C/C S et les CP ont tous répondu aux questionnaires d'enquête qui leur est adressé. Ce qui donne 100% pour les deux zones.

Enfin, sur les 227 personnes interrogées, toutes cibles confondues, 216 personnes ont répondu à nos questions; soit 95, 15% comme taux de récupération. Ceci montre le degré d'adhérence des enquêtés à notre travail de recherche.

Signalons que les différentes réponses apportées à nos questions d'enquête sont réparties à travers les tableaux n°4, 5, 6 et 7 ci-dessous.

**Tableau n°4 : Préparation des cours**

	Effectifs			Pourcentages (%)		
	Collaborateurs	Directeurs/ Directrices	Corps de Contrôle (C/CS, CP)	Collaborateurs	Directeurs/ Directrices	Corps de Contrôle (C/CS, CP)
Préparation lointaine et immédiate	122	35	02	75,78	67,31	66,67
Préparation mentale	27	06	01	16,77	11,54	33,33
Préparation lointaine, immédiate et mentale	12	11	00	7,45	21,15	100
<b>TOTAL</b>	<b>161</b>	<b>52</b>	<b>03</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source** : Réalisé par Wilfrid H. S. KOUNOU, 2014.

De l'analyse du tableau ci-dessus, nous pouvons retenir que 75,78% des collaborateurs affirment qu'ils font les préparations lointaine et immédiate. Ce qui est attesté par 67,31% des directeurs / directrices des écoles primaires publiques qui ont la charge de ces collaborateurs. De même, la majorité des membres du corps de contrôle (C/CS, CP) ont confirmé que les collaborateurs font la préparation lointaine et immédiate ; car 66, 67% de ces membres ont montré à travers leurs réponses que ces collaborateurs utilisent les différentes préparations citées ci-dessus. Après la question relative à la préparation des cours, que disent les enquêtés sur l'élaboration des fiches ? Le tableau n°5 présente les pourcentages des réponses fournies par rapport à l'élaboration des fiches.

**Tableau n° 5 : Elaboration des fiches**

	Effectifs			Pourcentages (%)		
	Collaborateurs	Directeurs/ Directrices	Corps de Contrôle (C/ CS, CP)	Collaborateurs	Directeurs/ Directrices	Corps de Contrôle (C/CS, CP)
Utilisation des documents appropriés	104	29	02	64,60	55,77	66,67
Utilisation des documents appropriés et traitement des informations de ces documents	50	15	01	31,06	28,85	33,33
Recherche des informations à partir de l'environnement des apprenants	04	05	00	02,48	09,61	00
Utilisation des documents appropriés, traitement des informations de ces documents utilisés et recherche des informations à partir de l'environnement des apprenants	03	03	00	01,86	05,77	00
<b>TOTAL</b>	<b>161</b>	<b>52</b>	<b>03</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source** : Réalisé par Wilfrid H. S. KOUNOU, 2014.

A la lecture de ce tableau, nous remarquons que 64,60% des collaborateurs utilisent les documents appropriés pour élaborer les fiches. De même 55,77% des directeurs / directrices et 66,67% des membres du corps de contrôle (C/CS et CP) affirment aussi que les collaborateurs utilisent les documents pédagogiques appropriés. A travers ce même tableau, nous constatons que 31,06% seulement des collaborateurs traitent les informations des documents appropriés qu'ils utilisent avant d'élaborer les fiches pédagogiques. Ce que confirment 28,85% des directeurs / directrices et 33,33% des membres du corps de contrôle. Pour le même objectif, il n'y a que deux virgule quarante-huit pour cent (02,48%) des enseignants en position d'adjoint qui recherchent des informations à partir de l'environnement des apprenants avant de bâtir ses fiches. C'est d'ailleurs ce qu'attestent les directeurs / directrices et les membres du corps de contrôle respectivement par neuf virgule soixante-un pour cent (09,61%) et zéro pour cent (00%). Il apparait également clair à travers le tableau n°5, qu'un virgule quatre-vingt-six pour cent (01,86%) des collaborateurs utilisent des documents appropriés, traitent les informations de ces documents et recherchent d'autres informations à partir de l'environnement de ses apprenants avant d'élaborer les fiches. Ce que confirment cinq virgule soixante-dix-sept pour cent (05,77%) des directeurs / directrices qui ont la charge de ces collaborateurs.

Après l'élaboration des fiches, les enseignants mènent des actions qui leur permettent de mieux les dérouler. Voici récapitulées dans le tableau ci-dessous les actions que mènent les enseignants en position d'adjoint dans la commune de Pobè, pour le déroulement des fiches préparées.

**Tableau n° 6 : Déroulement des fiches**

	Effectifs			Pourcentages (%)		
	Collaborateurs	Directeurs/ Directrices	Corps de Contrôle (C/CS, CP)	Collaborateurs	Directeurs/ Directrices	Corps de Contrôle (C/CS, CP)
Créer un climat de confiance.	102	31	02	63,35	59,62	66,67
Respecter la démarche pédagogique, utiliser le matériel et les stratégies.	33	14	01	20,50	26,92	33,33
Créer un climat de confiance, respecter les démarches pédagogique et disciplinaire, utiliser à bon escient le matériel adéquat en nombre suffisant et les stratégies appropriées.	26	07	00	16,15	13,46	00
<b>TOTAL</b>	<b>161</b>	<b>52</b>	<b>03</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source :** Réalisé par Wilfrid H. S. KOUNOU, 2014.

Le tableau n°6 nous révèle que 63,35 % des enseignants en position d'adjoint créent un climat de confiance. C'est justement ce que 59,62% des directeurs/directrices et 66,67% des membres du corps de contrôle ont affirmé à travers leurs réponses apportées aux questions relatives au déroulement des fiches. Pour cette même cause, 20,50% seulement des collaborateurs respectent la démarche pédagogique et utilisent le matériel et les stratégies. Ce que viennent confirmer 26,92% des directeurs/directrices des écoles primaires publiques et 33,33% des membres du corps de contrôle. Dans cette même logique, seulement 16,15% des collaborateurs affirment créer un climat favorable à l'apprentissage, respecter les démarches pédagogique et disciplinaire, utiliser à bon escient le matériel adéquat en nombre suffisant et les stratégies appropriées. C'est d'ailleurs ce que 13,46% des directeurs/directrices ont confirmé à travers leurs réponses.

En dehors des questions liées à l'élaboration et au déroulement des fiches, que pouvons-nous retenir par rapport à celles relatives à l'appréciation des apprenants ? Les réponses apportées par les enquêtés toutes cibles confondues se trouvent dans le tableau n°7.

**Tableau n° 7 : Appréciation des apprenants par les enseignants**

Quelle appréciation d'ensemble pouvez-vous donner à vos apprenants depuis votre prise de service ?	Effectifs			Pourcentages (%)		
	Collaborateurs	Directeurs/ Directrices	Corps de Contrôle (C/CS, CP)	Collaborateurs	Directeurs/ Directrices	Corps de Contrôle (C/CS, CP)
Non satisfaisant	-	-	-	-	-	-
Peu satisfaisant	122	43	03	75,78	82,69	100
Satisfaisant	39	09	00	24,22	17,31	00
Très satisfaisant	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>161</b>	<b>52</b>	<b>03</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source :** Réalisé par Wilfrid H. S. KOUNOU, 2014.

A la lecture de ce tableau, il ressort que :

- 75,78% des collaborateurs affirment peu satisfaisant le rendement des apprenants. Ce qui est confirmé par 82,69 % des directeurs/directrices et 100% des membres du corps de contrôle.
- 24,22 % des collaborateurs qualifient satisfaisant le rendement des apprenants. 17,31 % des directeurs/directrices sont de même avis que leurs collaborateurs tandis qu'aucun membre du corps de contrôle ne trouve satisfaisant ce rendement.

### **3- Présentation des résultats basés sur l'entretien**

Le dépouillement des informations reçues lors des entretiens a montré qu'il existe des dysfonctionnements dans le respect du rôle de l'enseignant. En effet, les acteurs ont affirmé que la plupart de leurs enseignants préparent les classes sans tenir grand compte des informations nécessaires. De même, ils se soucient à peine de la mobilisation du matériel approprié. Du coup, les fiches qu'ils élaborent sont non seulement en inadéquation avec l'objet d'apprentissage mais la plupart d'entre elles sont déroulées sans requérir auparavant le visa du Directeur d'école.

L'entretien a montré également que les dispositions idoines ne sont pas toujours prises avant le démarrage effectif des apprentissages. Dès lors, l'acquisition des connaissances est fortement empreinte de directivité.

### **4- Présentation des résultats basés sur l'observation des séquences de classe.**

Le dépouillement et la compilation des informations recueillies à l'aide des grilles d'observation de séquence ont donné les résultats consignés dans le tableau n°8 suivant :

**Tableau n° 8 : Dépouillement des résultats d'observation des séquences de classe**

L'enseignant et ses tâches	Très satisfaisant		Satisfaisant		Peu satisfaisant	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
L'enseignant a préparé sa classe par rapport à l'environnement et aux réalités du milieu de l'apprenant	00	00	04	20	16	80
L'enseignant a disposé des matériels appropriés en nombre suffisant	01	05	06	30	13	65
L'enseignant a élaboré des fiches adaptées à l'objet d'apprentissage	00	00	03	15	17	85
L'enseignant a créé un climat favorable à l'apprentissage	00	00	02	10	18	90
L'enseignant a respecté le contenu de chacune des trois étapes de l'apprentissage	00	00	07	35	13	65
L'enseignant a utilisé les stratégies appropriées	02	10	03	15	15	75

**Source :** Réalisé par Wilfrid H.S. KOUNOU, 2014.

Les données du tableau montrent que la prise en compte de l'environnement et des réalités du milieu dans la préparation de la classe a obtenu un score de 80% de "peu satisfaisant" contre 20% de "satisfaisant". La mention "très satisfaisante" a obtenu zéro pour cent (00%).

En ce qui concerne la mobilisation et l'utilisation du matériel adéquat, la mention "peu satisfaisante" a recueilli un taux de 65%. Quant à la mention "satisfaisante", elle n'a reçu que 30% pendant que celle "très satisfaisante" n'a totalisé que cinq pour cent (5%).

L'élaboration des fiches adaptées à l'objet d'apprentissage affiche 85% de "peu satisfaisant" et 15% de "satisfaisant". La mention "très satisfaisante" n'est créditée que de zéro pour cent (00%).

D'après le même tableau, la création du climat favorable à l'apprentissage a recueilli 90% de "peu satisfaisant" contre dix pour cent (10%) de "satisfaisant". La mention "très satisfaisante" a reçu zéro pour cent (00%).

Le respect des contenus des trois étapes du cheminement d'apprentissage a obtenu un score de 65% de "peu satisfaisant" contre 35% de "satisfaisant". Pour l'échelle "très satisfaisante", elle a reçu zéro pour cent (00%). Il ressort du même tableau que l'utilisation des stratégies appropriées affiche un taux de 75% de "peu satisfaisant". Il affiche également 15% de "satisfaisant" pour dix pour cent (10%) de "très satisfaisant".

Mais quelle interprétation faire des diverses informations recueillies à partir des différents outils d'investigation utilisés.

## **5- Analyse des résultats d'enquête**

L'étude des différentes réponses issues de notre enquête nous a permis de reconnaître que beaucoup d'actions restent à mener par les enseignants de la commune de Pobè pour que leurs rôles dans le processus d'apprentissage à l'enseignement primaire soient une chose effective. Ces actions sont relatives à une meilleure préparation des cours, à l'élaboration et au déroulement des

fiches qui pourront favoriser une bonne communication des savoirs pour la réussite des apprenants.

En effet, à travers les résultats de notre enquête contenus dans le tableau n°4 relatif à la préparation des cours, la plupart des enseignants en position d'adjoint se limitent seulement à la préparation lointaine ; car sur les 161 collaborateurs qui ont répondu à cette question, seulement 12 ont affirmé préparer de manière lointaine, immédiate et mentale les cours. Ce qui est confirmé par les directeurs/directrices et les membres du corps de contrôle (C/C S, CP). De même ; les observations de classe et les entretiens ont révélé que la majorité de ces collaborateurs négligent surtout la préparation mentale. En situation de classe, on voit certains parmi eux qui vont régulièrement vers les fiches si bien qu'ils perdent parfois le fil du processus d'apprentissage. D'autres tiennent rigoureusement les leurs en main et ont souvent les yeux rivés là-dessus. Or, l'enseignant, dans la norme des choses a besoin nécessairement de maîtriser les grandes lignes de sa préparation.

De tout ce qui précède, nous pouvons dire que la majorité des instituteurs en position d'adjoint ne jouent pas convenablement leurs rôles en ce qui concerne la préparation des cours. Cependant pour amener les apprenants à mieux travailler en classe, il faut au préalable bien préparer ses cours et cette meilleure préparation doit nécessairement prendre en compte les préparations lointaine, immédiate et mentale. Ces dernières qui permettent à l'enseignant de mieux organiser sa classe, constituent une garantie sérieuse pour l'efficacité de l'enseignement et comportent des avantages indéniables. Pour l'enseignant, c'est un devoir auquel il ne saurait se dérober. Cela lui permet d'avoir clairement à l'esprit les objectifs des situations d'apprentissage ainsi que la maîtrise des contenus exacts à enseigner. Préparer ses cours, c'est choisir d'abord les éléments essentiels et éviter d'encombrer la mémoire des apprenants. Ensuite, c'est être matériellement et psychologiquement prêt à faire sa classe. C'est également avoir choisi l'ordre

dans lequel on abordera chaque connaissance et les acquisitions préalables qui exigent telle ou telle notion. Enfin c'est avoir une conscience claire vis-à-vis de la cible à laquelle son enseignement s'adresse. C'est d'ailleurs ce que le *Module de formation initiale des enseignants contractuels* souligne en sa page 24, que « les différentes formes ou étapes d'une bonne préparation, qui pourront amener les apprenants à mieux travailler et l'enseignant à accomplir sa mission, sont les préparations lointaine, immédiate et mentale » (Module de formation des enseignants contractuels, 9<sup>ème</sup> promotion, session 2006, p.69). Ce même document à la même page va plus loin pour affirmer que « lorsque la préparation est régulièrement et minutieusement faite, elle devient pour l'enseignant l'indicateur sûr d'une conscience professionnelle appréciable ». Après la préparation des cours, que pouvons-nous dire des actions menées par les enseignants en position d'adjoint en direction de l'élaboration et le déroulement des fiches ?

Les réponses données par les enseignants collaborateurs interrogés d'une part et celles apportées par les directeurs/directrices d'écoles et les membres du corps de contrôle d'autre part montrent que pour élaborer une fiche, il faut utiliser les documents appropriés, traiter les informations de ces documents utilisés et rechercher d'autres informations utiles à partir de l'environnement des apprenants (voir tableau n°5). Mais force est de constater qu'à travers les réponses fournies à nos questions d'enquête, la majorité des enseignants en position d'adjoint dans la Circonscription Scolaire de Pobè se limitent seulement à l'utilisation des documents appropriés pour élaborer les fiches. Ce fait est confirmé par les entretiens eus avec les divers acteurs de l'école et les observations faites en classe. Au cours de ces entretiens, ils affirment que les collaborateurs ne tiennent pas compte des réalités du milieu dans leur préparation. Cette déclaration ne peut être que vraie parce qu'au cours de l'observation, nous constatons que certaines fiches manquent d'informations basées sur l'environnement de l'apprenant. Or l'enseignant

devrait bâtir ses fiches à partir des données du milieu des apprenants. Ce qui permet à ces derniers de se familiariser avec leur environnement. Nous constatons également sur certaines fiches élaborées le contenu type des situations d'apprentissages qui se retrouvent dans les guides pédagogiques. En effet, certains instituteurs recopient intégralement les informations des guides sans les adapter à l'environnement de l'apprenant. De tel comportement porte atteinte à un aboutissement heureux de l'apprentissage. Ce qui n'avantage pas les apprenants. Les informations du guide ont besoin nécessairement d'être traitées, meublées pour que l'on ait une fiche exemplaire. C'est justement à cette occasion que l'enseignant peut associer les données du milieu de l'apprenant à celles du guide. Ce faisant, il aurait confectionné des fiches d'activités favorables à l'apprentissage. Ces dernières, lorsqu'elles sont bien définies, constituent pour l'apprenant une source de motivation. Elles lui permettent aussi d'avoir des perceptions d'apprentissage. C'est ce que Jean CLAUDE et Ruano BORBALAN ont même souligné dans leur ouvrage "*Eduquer et Former*" en disant que « la motivation de l'apprenant prend son origine dans la relation entre ses perceptions et le contexte de formation » (CLAUDE J. et BORBALAN R., 1998, p.228). Pour eux, il doit avoir un lien entre les activités d'apprentissage et les perceptions de l'apprenant sur ces activités. CLAUDE et BORBALAN vont plus loin pour même définir ces perceptions qui sont au nombre de trois. Il s'agit de la perception qu'a un apprenant de la valeur d'une activité, la perception de sa compétence à l'accomplir et celle du contrôle qu'il exerce sur cette activité. De plus, ces auteurs soulignent à travers le même document que « la motivation de l'élève est fonction de ce qu'il pense savoir plutôt que de ce qu'il sait vraiment ». Or ce que l'apprenant veut savoir se trouve parmi les activités d'apprentissage. Donc il revient à l'instituteur de bien définir les activités avec des caractéristiques motivantes ; car lorsqu'un apprenant est motivé, il planifie son apprentissage, s'auto-évalue et gère son temps d'étude.

Mais au cours de la recherche sur le thème dans la Circonscription Scolaire de Pobè, les enseignants qui ont affirmé respecter toutes les actions à mener pour aboutir à une meilleure élaboration des fiches sont en minorité (voir tableau n°5).

En nous référant à toutes ces informations, nous pouvons dire sans équivoque que de nombreuses actions restent à mener par les enseignants collaborateurs de la commune de Pobè pour mieux jouer leurs rôles dans le processus d'apprentissage. A cet effet, pour élaborer les fiches, l'enseignant doit d'abord disposer des documents appropriés comme les programmes d'études, les guides, les manuels, les cahiers d'activités pour ne citer que ceux-là. Ensuite, il traite les informations de ces documents pour les adapter au niveau de ses apprenants. Enfin, l'enseignant se base aussi sur d'autres informations nécessaires issues du milieu de ses apprenants qui rentrent en ligne de compte pour la formation de ces derniers. C'est l'ensemble de ces conditions réunies qui pourront amener l'enseignant à mieux bâtir ses fiches.

Cependant, nous constatons que bon nombre d'enseignants en position d'adjoint ayant répondu à la question relative à l'élaboration des fiches ne réunissent pas ensemble toutes les conditions citées ci-dessus avant de confectionner les fiches. Certains se contentent seulement des documents appropriés et ne traitent même pas les informations de ces derniers. Par contre, d'autres lors de l'utilisation de ces documents, traitent les données et les adaptent au niveau des apprenants. Mais il est à signaler qu'utiliser les documents et traiter les informations issues de ces documents ne suffisent pas pour avoir des fiches bien bâties. Aussi, faut-il se baser sur les réalités de l'environnement des apprenants pour leur apporter le nécessaire, les compétences requises dont ils ont besoin pour faire face aux difficultés de leur milieu. Cette manière de mieux confectionner les fiches pour amener les apprenants à se familiariser avec les objets d'études de leur milieu se constate rarement au niveau des instituteurs adjoints de la commune de Pobè ; car sur

161 enseignants collaborateurs enquêtés, quatre (04) seulement ont affirmé utiliser les informations basées sur l'environnement de leurs apprenants pour bâtir les fiches.

Quant au déroulement de ces fiches, le tableau n°6 montre que pour les dérouler, il faut nécessairement créer un climat de confiance, respecter les démarches pédagogique et disciplinaire. De plus, il faut utiliser à bon escient le matériel adéquat en nombre suffisant et les stratégies appropriées. Mais c'est seulement quelques-uns de ces instituteurs en position d'adjoint qui s'acquittent de ces obligations dans le but de jouer convenablement leur rôle dans le processus d'apprentissage. Ce nombre d'enseignant équivaut seulement à 16,15% des enseignants en position d'adjoint ayant répondu à nos questions. La plupart de ceux qui restent se cramponnent seulement sur la création d'un climat favorable, le respect de la démarche pédagogique et l'utilisation du matériel et des stratégies. Donc la qualité du matériel, des stratégies à utiliser ne font pas partie de leurs pratiques quotidiennes de classe. Ceci se remarque aussi à travers les observations de classe où certains enseignants ne disposent pas de matériels pour rendre la classe vivante. Ceux qui en font usage les utilisent en nombre insuffisant.

D'autres travaillent avec les matériels inadéquats et inappropriés. C'est justement ce que confirment les directeurs/directrices, les CP et le C/CS au cours des entretiens. Parmi ces derniers, certains disent que les apprenants manipulent rarement le matériel de travail. Par contre, d'autres affirment que les enseignants utilisent des matériels en nombre insuffisant et qui ne cadrent pas parfois avec le contenu de l'apprentissage. En ce qui concerne les stratégies utilisées, l'on observe également que la majorité des collaborateurs ne font qu'enseigner de manière collective. Ils ne mettent pas en œuvre les autres stratégies d'enseignement-apprentissage-évaluation. Au nombre de ces stratégies ignorées ou non maîtrisées par l'enseignant, on a entre autres :

- le brainstorming permet à l'enseignant de se rendre compte des perceptions de l'apprenant face à un problème. Il est souvent utilisé à la phase introductive ;
- le travail en groupe/équipe ou l'apprentissage coopératif développe assez de qualités morales et sociales (la tolérance l'honnêteté, le sens de l'appartenance au groupe, de la solidarité et de l'entraide, et la gestion des camarades en tant que modérateur) chez l'enfant. Le travail en groupe motive aussi les plus timides à participer aux activités. A l'enseignement primaire, cette stratégie est utilisée à la phase de réalisation ;
- le projet responsabilise l'apprenant et l'oblige à planifier son travail et à gérer aussi son temps. C'est une formule motivante en ce sens qu'elle lui permet de définir les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en place pour réussir. Le projet met également à profit l'initiative et la créativité de l'apprenant. La mise en œuvre est un atout pour l'instituteur de rapprocher l'école de la vie ;
- la résolution de problème amène l'apprenant à identifier, à cerner et à comprendre un problème. Elle le conduit aussi à chercher une solution, à concevoir un plan, à mettre ce dernier en œuvre et à évaluer sa démarche et le résultat obtenu ;
- le jeu de rôle permet à l'apprenant d'interpréter le rôle d'un personnage dans une situation imaginée afin de mieux s'approprier un apprentissage ;
- le travail par les pairs consiste à faire assister des apprenants en difficultés par d'autres apprenants beaucoup plus éclairés ;
- le travail par paire est une variante du travail en groupe. Ici, l'apprenant compare ses résultats avec ceux de son voisin immédiat en attendant le travail en groupe et collectif ;
- l'enquête permet à l'enseignant d'organiser les apprenants en vue de recueillir des informations précises et utiles auprès des personnes ressources sur un objet d'apprentissage donné ;

- la recherche documentaire revient à orienter l'apprenant vers des documents où il recherche une ou des informations nécessaires ;
- les exercices répétitifs permettent à l'apprenant de répéter de façon systématique des notions (oralement ou par écrit), des gestes ou des mouvements dans le but de fixer l'information ;
- la stratégie de lecture permet à l'apprenant de faire recours aux images, lettres, syllabes et aux mots pour surmonter les difficultés de lecture.

De ce fait, il revient à l'enseignant de bien connaître ces stratégies, de chercher à comprendre comment les utiliser afin de savoir les choisir en fonction des activités à mener pour réussir son acte pédagogique. Il doit pouvoir distinguer au préalable les catégories de stratégies telles que les stratégies transversales et celles spécifiques. C'est d'ailleurs ce que définit le *Guide du normalien et de la normalienne* en disant que « les stratégies transversales sont celles qui interviennent dans plusieurs champs de formation et les stratégies spécifiques sont celles qui sont propres à chaque champ de formation ». Ce même document va plus loin pour nommer les plus courants. A cet effet, il a parlé du brainstorming, du travail collectif, du travail par paire et celui par les pairs, de la résolution documentaire, les exercices répétitifs comme les stratégies spécifiques (Guide du normalien et de la normalienne pp. 112-114). Cependant, la majorité des enseignants adjoints ayant répondu à nos préoccupations n'a pas fait cas de l'utilisation de ces différentes stratégies d'enseignement-apprentissage-évaluation qui peuvent mieux permettre à l'apprenant de s'engager dans une série d'actions par lesquelles il progressera dans la construction de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être. Ce qui prouve que ces enseignants en position d'adjoint ne mènent pas des actions pédagogiques pouvant témoigner qu'ils jouent convenablement leurs rôles dans le processus d'apprentissage.

En ce qui concerne les démarches à suivre, ils ne respectent que celle pédagogique et ne font pas recours à la démarche disciplinaire qui est spécifique à chaque champ de formation (voir tableau n°6). Cependant,

certaines enseignants qui disent avoir respecté la démarche pédagogique ne la suivent pas correctement. Au cours des observations de classe, ils oublient ou négligent certaines étapes importantes de cette démarche. Les plus fréquentes concernent l'évaluation et la projection. Or l'évaluation est primordiale pour le processus d'apprentissage. C'est pourquoi il est institué par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) les types d'évaluation à savoir l'évaluation formative ou continue et celle sommative (Arrêté ministériel, année 2008 N°010/MEMP/ CAB/DC/SGM/DEP/DIP/DEC portant institution des évaluations dans les classes des écoles primaires publiques et privées). C'est d'ailleurs ce que confirme Salimane KARIMOU, Inspecteur Général des Enseignements Maternel et Primaire. A travers son document intitulé *Evaluation des apprentissages*, il déclare qu'« en éducation, on distingue généralement deux grands types d'évaluations des apprentissages : l'évaluation formative et l'évaluation sommative » (KARIMOU S., 2006, p.15).

Dans ce même ouvrage, KARIMOU définit ces deux types d'évaluations. Selon lui, l'évaluation formative est celle qui « vise une action pédagogique immédiate auprès de l'élève pour assurer une progression constante des apprentissages à travers des activités correctives et/ou d'enrichissement ». Elle se fait en même temps que l'enseignement. L'évaluation formative permet aussi à l'enseignant d'intervenir pour aider ses apprenants à fournir la performance attendue. Dans sa mise en œuvre, l'instituteur doit identifier les forces et les faiblesses de l'apprenant. Il doit repérer les erreurs de ce dernier, les décrire, rechercher la source de ces erreurs afin de mettre en place un dispositif de remédiations. L'évaluation sommative « consiste à porter un jugement sur le degré de réalisation des apprentissages visés dans un programme ou une partie terminale du programme d'études » (KARIMOU S., 2006, p.19). Elle a lieu soit à l'issue d'un ensemble d'apprentissages réalisés, soit à la fin de l'année pour vérifier le degré de développement des compétences. Elle permet également d'attester

les apprenants, s'ils maîtrisent au terme d'une période d'enseignement et d'apprentissage, les savoirs et les savoir-faire. En dehors des évaluations formative et sommative, KARIMOU en a cité d'autres à savoir :

- « l'évaluation prédictive permet à l'enseignant de prendre conscience du niveau d'informations de l'apprenant par rapport à une ou plusieurs situations d'apprentissage à aborder ;
- l'évaluation diagnostique permet d'identifier les lacunes et insuffisances de l'apprenant, c'est-à-dire les raisons qui l'empêchent de réussir en classe ;
- l'évaluation critériée se base sur une qualité, un aspect, un point de vue, une dimension. En effet, l'instrument de mesure, dans le cadre de cette évaluation est accompagné de critères précis à partir desquels la production de l'élève est appréciée » (KARIMOU S., 2006, pp.17-22).

Ces différents types d'évaluations devraient être mises en œuvre par les enseignants afin de favoriser l'apprentissage chez les apprenants. Mais force est de constater qu'ils n'en tiennent pas compte dans les diverses préparations de classe. Ce qui confirme que ceux-ci n'accomplissent pas leurs devoirs. Ce faisant, la préparation des cours ne sera plus la meilleure. Celle-ci pour avoir souffert de l'absence de certaines rubriques importantes telles que les stratégies à prévoir, la démarche disciplinaire à respecter et les évaluations à faire, ne pourra plus permettre à l'enseignant de conduire ses apprenants à mieux travailler en classe. Ce qui aura sans doute des inconvénients sur l'acte pédagogique. Entre autres, nous pouvons citer le tâtonnement de l'enseignant, l'inadaptation des contenus d'enseignement /apprentissage, le manque d'intérêt des apprenants aux activités pédagogiques pouvant leur permettre de construire les nouvelles connaissances. Ces dérapages observés dans les actions pédagogiques des instituteurs de la Circonscription Scolaire de Pobè amènent les apprenants à mal travailler et les conduisent à une mauvaise gestion de classe. De même, nos investigations ont également permis de nous enquérir que ces mêmes enseignants utilisent le matériel en nombre

insuffisant, parce que dans leurs réponses apportées à notre questionnaire d'enquête, aucun d'eux n'a affirmé qu'il fait usage du matériel en nombre suffisant. Ceci étant dit, ces collaborateurs se basent essentiellement sur le verbiage et le discours qui ennuiet les apprenants au cours de l'apprentissage. Ce faisant, ils ignorent les bonnes pratiques pédagogiques basées sur le concret qui conduit progressivement l'apprenant à l'abstraction et à la conceptualisation.

Or l'enseignant a besoin d'assez de matériels adéquats qu'il pourra faire utiliser à bon escient pour faciliter la communication des savoirs. Voilà que ce n'est pas le cas chez les enseignants collaborateurs de la Circonscription Scolaire de Pobè. Ces derniers interviennent pratiquement dans les classes sans matériels adéquats et en nombre insuffisant et font le travail comme bon leur semble. L'habitude est une seconde nature, il leur serait difficile de changer du coup ce mauvais comportement et d'assurer un meilleur avenir aux apprenants si rien n'est fait à leur endroit. Signalons que ces mauvaises pratiques qu'adoptent les instituteurs en position d'adjoint dans l'élaboration et le déroulement des fiches ont forcément un impact sur la communication des savoirs. A cet effet, une fiche mal élaborée comportera à coup sûr des insuffisances qui vont freiner le déroulement de cette dernière. De plus, lorsque les enseignants ne disposent pas de matériels adéquats et en nombre suffisant et des stratégies appropriées au cours de déroulement des séquences de classes, la communication des savoirs ne sera pas de bonne qualité. Par conséquent, les apprenants ne vont pas bien réaliser les apprentissages. C'est d'ailleurs ce qui s'observe au niveau de la majorité des enseignants collaborateurs de la commune de Pobè qui, montrent à travers leurs pratiques qu'ils n'optent pas pour une bonne communication des savoirs (voir tableaux n°5 et 6). Ce qui justifie que les rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire reçoivent des coups de la part des enseignants en position d'adjoint dans

ladite commune. Ce qui aura certainement un effet sur le rendement des apprenants.

En ce qui concerne la question relative au rendement des apprenants, nous constatons que la plupart des collaborateurs déclarent peu satisfaisant le rendement de leurs apprenants. Ce qui est confirmé par la majorité des directeurs/directrices et tous les membres du corps de contrôle (voir tableau n°7). Si les enseignants en position d'adjoint de la Circonscription Scolaire de Pobè sont parvenus à ce résultat, c'est parce qu'ils avaient mal organisé la gestion de la classe ; car l'organisation de la classe par l'instituteur influe sur l'apprentissage des apprenants. Plus il est habile à gérer ses ressources pédagogiques, plus ses apprenants ont de bons résultats. La gestion de la classe est une importante facette de l'art d'enseigner. Lorsque la classe est mal gérée, l'on parvient toujours à un mauvais résultat. A cet effet, plusieurs indices ont montré que les enseignants adjoints des écoles primaires publiques de Pobè sont restés dans le schéma de la mauvaise gestion d'une classe. D'abord, ils ne préparent pas rigoureusement les cours (voir tableau n°4).

Or tout enseignant titulaire d'une classe, quels que soient son grade, son ancienneté, ses expériences et son titre, a le devoir de bien préparer ses cours pour éviter le tâtonnement, les " à peu près ", les pertes de temps et les improvisations. Ensuite, nous constatons également que ces instituteurs adjoints élaborent mal les fiches pédagogiques parce que la majorité d'eux ne prennent pas du tout en compte les données relatives à l'environnement dans lequel se trouvent les apprenants. De plus, ils ne traitent même pas les informations issues des documents pédagogiques afin de les adapter au niveau de leurs apprenants (voir tableau n°5). Enfin, les fiches préparées d'une manière ou d'une autre sont encore mal déroulées par ces mêmes enseignants en ce sens qu'ils n'utilisent pas le matériel adéquat et en nombre suffisant et les stratégies appropriées (voir tableau n°6). Tous ces indices précités sont à la base d'une mauvaise gestion de classe et conduit les instituteurs adjoints à

un mauvais rendement. C'est d'ailleurs ce qu'eux-mêmes ont déclaré à travers les réponses fournies à notre questionnaire d'enquête. Ce que viennent confirmer aussi les directeurs/directrices et les membres du corps de contrôle qui leur rendent régulièrement visite dans les classes (voir tableau n°7).

En somme, les résultats de notre enquête montrent que la plupart des enseignants adjoints des écoles primaires publiques de Pobè ne mènent pas toutes les actions qu'il faut pour jouer leurs rôles dans le processus d'apprentissage. Ce qui entraîne une mauvaise gestion de la classe et freine l'évolution des apprenants. A cet effet, une discussion est menée pour atténuer la situation.

## **6- Discussion**

Les méthodes actives ont pour objectif de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages. Elles lui permettent de construire ses propres savoirs à travers des situations de recherche. Pour atteindre cet objectif, ces méthodes prennent appui sur plusieurs approches pédagogiques. Ainsi, nous avons entre autres, l'approche constructiviste qui permet à l'apprenant d'être artisan de ses connaissances. A partir de cette approche, l'apprenant agit sur l'objet d'étude et le transforme pour réaliser son apprentissage. C'est dans ce contexte que Issaou GADO, Enseignant-chercheur à l'Ecole Normale Supérieure de Natitingou, dans *Support pédagogique de référence pour la formation des enseignants*, a cité Jean PIAGET qui disait : « On ne connaît un objet qu'en agissant sur lui et en le transformant ». (GADO I., 2013, p.86). A travers le même ouvrage à la page 89, GADO a également montré que Lev VYGOTSKI a pris appui sur le constructivisme pour parler de l'approche socioconstructiviste. Selon VYGOTSKI cette approche permet à l'apprenant d'acquérir des connaissances durables à partir du champ social dans lequel il vit. Ce qui le pousse à dire que l'enfant est formé dans le milieu, par le milieu et pour le milieu. Cette formation ne serait possible que si l'enseignant a le

souci de prendre en compte les réalités du milieu dans le processus d'apprentissage. C'est d'ailleurs ce qu'Yves BERNARD traduit en d'autres termes lorsqu'il parlait de l'origine des théories sociocognitives. Ainsi, dans son document intitulé *Théories Contemporaines de l'Education*, BERNARD déclare que « le point de départ des théories sociocognitives se situe dans la prise de conscience, par les enseignants, de la nécessité de tenir compte des conditions culturelles et sociales de l'apprentissage » (BERNARD Y., 1993, p.108).

Malheureusement les résultats recueillis lors de nos recherches sur les rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage ont montré que bon nombre d'enseignants collaborateurs n'ont pas cette prise de conscience. Ils ne tiennent également pas compte des informations de l'environnement dans leurs diverses préparations pédagogiques. De plus, à travers les enquêtes, les entretiens et les observations de classe, il est à noter que ces enseignants ne respectent pas les différentes étapes à suivre dans le processus d'apprentissage. La recherche et l'utilisation des matériels adéquats ne font pas partie de leurs pratiques. Les recherches ont aussi montré que ces collaborateurs affichent des comportements peu recommandés lors des séquences de classes. Ce qui crée un climat défavorable et ne permet pas aux apprenants d'avoir le cœur apaisé au cours de l'apprentissage. Toutes ces dérives pédagogiques ont pour corollaires la préparation des fiches inadaptées aux programmes en vigueur, l'utilisation des matériels inadéquats. Ce qui nuit à la transmission des savoirs et entraîne également une mauvaise gestion de classe. Ces conséquences constituent un handicap pour la formation des apprenants et participent massivement à l'échec scolaire.

Face à une telle situation, nous suggérons à chaque acteur du système éducatif de jouer sa partition pour que l'école béninoise retrouve ses lettres de noblesse. Ainsi, il est souhaitable que les enseignants de la circonscription scolaire de Pobè bannissent de revers de la main les pratiques qui contredisent la bonne marche des actions pédagogiques dans le processus

d'apprentissage. Il leur revient alors de s'approprier les documents pédagogiques, de traiter les informations y afférentes afin de les adapter au niveau des apprenants en situation de classe. La création d'un climat favorable d'apprentissage et la prise en compte des conseils donnés par les autorités hiérarchiques ne seraient pas de trop. Quant à ces dernières, nous leur suggérons d'organiser des formations périodiques à l'intention des collaborateurs pour pérenniser leurs connaissances pédagogiques. La multiplication des inspections pédagogiques, des visites de classe et le suivi régulier des enseignants par ces mêmes autorités pourraient aussi ramener ces instituteurs adjoints aux pas. Ce qui contribue sans doute à l'amélioration de l'exercice des rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage. A cet effet, des suggestions et un plan d'action ont été proposés pour accompagner les enseignants à accomplir de façon efficiente leur mission.

## **CHAPITRE IV : SUGGESTIONS ET PLAN D’ACTION**

Deux points essentiels font objet d’étude dans ce chapitre. Il s’agit de faire des suggestions et de présenter un plan d’action.

### **1- Suggestions**

Notre pays le Bénin a adhéré à l’éducation pour tous. Dans ce sens, tous les enfants en âge d’aller à l’école doivent bénéficier d’une éducation de qualité à l’enseignement primaire. Pour que cela se réalise, il faut une conjugaison des efforts de tous les acteurs intervenant dans la formation des apprenants. C’est pourquoi nous avons formulé des suggestions en direction de chacun de ces acteurs.

#### **1.1-Au niveau de l’administration**

Etant en contact direct avec les enseignants, nous pensons que l’administration, par le biais des directeurs/directrices pouvait accompagner les collaborateurs à accomplir la mission pour laquelle ils sont conviés. Ainsi, il serait mieux que ces directeurs/directrices se chargent de :

- faire respecter les horaires des programmes et les instructions officielles ;
- contrôler les cahiers de préparation des collaborateurs ;
- contrôler les cahiers de devoirs et du roulement une fois par semaine dans chaque classe ;
- contrôler les registres et pièces règlementaires (planification mensuelle) ;
- organiser à l’intention des collaborateurs toutes les fois que le besoin se fera sentir, au moins une fois par mois, des leçons d’essai suivies d’analyses ;
- apprécier le niveau d’exécution des programmes d’études, par mois et par trimestre ;
- contrôler la ponctualité et la régularité de la présence au poste de son personnel ;
- être à l’écoute des collaborateurs ;

- veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable ;
- assurer la coordination entre les enseignants ;
- veiller en tant qu'interlocuteur, à la qualité des relations de l'école avec la hiérarchie et les différents partenaires pour permettre aux collaborateurs d'en tirer profit pouvant les aider à mieux réussir leur mission ;
- veiller aussi à la formation et à la sensibilisation des collaborateurs sur les questions des tâches qu'ils ont à exécuter dans le but d'accomplir leur devoir ;
- être quotidiennement en contact avec les collaborateurs pour les assister et leur faciliter l'exercice du métier par un suivi régulier.

Quant au Chef de la Circonscription Scolaire et aux Conseillers Pédagogiques, nous leur suggérons de :

- rendre régulièrement visite de classe aux enseignants ;
- identifier au cours des visites effectuées, les besoins en formations de ces enseignants ;
- établir des contacts réguliers avec les enseignants pour l'identification des problèmes pédagogiques ;
- élaborer les modules de formation destinés aux Unités Pédagogiques (UP) et/ou les formations de proximité ;
- organiser des formations de proximité et/ou groupées pour renforcer le niveau des enseignants surtout sur le plan d'éthique ;
- participer aux activités pédagogiques au sein de l'UP pour fournir les informations nécessaires aux enseignants ;
- veiller à l'application stricte des instructions officielles relatives aux programmes d'études en vigueur ;
- suivre et contrôler la régularité de la présence au poste des enseignants.

## **1.2-Au niveau des autorités locales**

Les actions de la mairie de Pobè pour accompagner les enseignants à mieux jouer leurs rôles dans le processus d'apprentissage sont vivement

souhaitées. En tant que leader d'opinion, donc responsables politiques ayant une influence sur la population, nous pensons que les élus locaux pouvaient :

- être en communication permanente avec la population pour la scolarisation des apprenants par des séances de sensibilisation ;
- organiser avec la complicité des autorités de l'enseignement primaire de la commune des formations sur les valeurs d'éthique pouvant amener les enseignants adjoints à prendre conscience de leurs rôles.
- étendre l'encouragement des apprenants par l'octroi des prix aux plus méritants sur toutes les écoles ;
- créer en faveur des enseignants de la commune, un centre de recherche et des bibliothèques contenant des documents pédagogiques ;
- dynamiser et établir une synergie entre la population et les enseignants pour permettre à ces derniers d'avoir accès aux informations du milieu qui rentrent en ligne de compte pour la formation des apprenants ;

### **1.3-Au niveau des enseignants**

Pour mieux jouer ses rôles dans le processus d'apprentissage, l'enseignant doit :

- respecter les différentes étapes d'une bonne préparation ;
- bien dérouler ses séquences de classe ;
- œuvrer pour une bonne qualité de l'enseignement ;
- s'habiller, pas de façon fantaisiste car cela peut porter à critique. Mais plutôt de façons modeste, sobre et irréprochable ;
- utiliser un langage simple adapté au niveau linguistique des apprenants ;
- connaître la psychologie de l'apprenant ;
- susciter chez l'apprenant un désir de recherche, le motiver au travail, lui montrer l'importance du savoir et de l'instruction au sein de tout peuple ;

- éviter de travailler à la place des élèves mais coordonner les activités au sein de la classe ;
- étayer les parties confuses, rendre claire ou amener les apprenants eux-mêmes à clarifier presque toutes situations ;
- aider les apprenants à exprimer leurs idées et à faire part de leurs conceptions ;
- faciliter les discussions et organiser un débat scientifique ;
- utiliser toutes les stratégies de classe nécessaires à l'apprentissage ;
- guider l'action en proposant des situations d'exploration, en organisant les productions écrites permettant la communication sur l'activité ;
- permettre aux apprenants de faire des erreurs et leur montrer comment ces erreurs peuvent être bénéfiques ;
- améliorer les expériences pratiques sur le terrain ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- avoir une vie sociale ;
- se sacrifier et amener les apprenants à réaliser convenablement les apprentissages ;
- être perméable aux conseils des membres du corps d'encadrement ou de toute personne compétente en la matière ;
- mettre en œuvre les conseils donnés par ses supérieurs ;
- exprimer aux apprenants sa confiance en leur capacité de réussir ;
- éviter de créer des situations compétitives dans lesquelles les apprenants faibles peuvent chaque fois perdre ;
- éviter de leur exprimer de la pitié devant un échec ;
- Tailler d'importance tant aux apprenants faibles qu'aux apprenants forts afin de permettre aux uns de se relever et aux autres de se perfectionner ;
- respecter les différentes étapes d'une bonne préparation ;
- dérouler consciemment ses séquences de classe ;
- cultiver les valeurs éthiques ;
- être un modèle en toutes choses pour l'apprenant.

#### **1.4- Au niveau des parents d'élèves**

Les parents d'élèves constituent un maillon assez considérable que forment les différents acteurs qui peuvent accompagner l'enseignant à mieux jouer ses rôles dans le processus d'apprentissage à l'enseignement primaire. Dans ce cadre, il serait mieux qu'ils aident les enseignants à :

- scolariser les enfants et assurer leur maintien à l'école en faisant face aux différentes dépenses : acheter les fournitures scolaires dès la rentrée scolaire, assurer au moins le déjeuner aux enfants ;
- réserver un bon accueil aux enseignants lors de leurs différentes recherches pédagogiques menées dans le milieu ;
- veiller à la bonne santé des enfants ;
- féliciter les enfants par rapport aux bons résultats scolaires ;
- encourager les apprenants qui n'ont pas réalisé de bonnes performances afin de les stimuler ;
- contribuer à la construction des salles de classe et à l'équipement de ces dernières ;
- développer la solidarité au sein de la communauté en vue d'aider les enseignants à poursuivre leur mission ;
- s'occuper mieux de l'éducation des enfants, en vue d'aider les instituteurs à atteindre les objectifs fixés pour l'apprentissage de ceux-ci ;
- soutenir les enfants à réviser les apprentissages réalisés à l'école ;
- bien accueillir les enseignants et leur créer de bonnes conditions de travail (hébergement par exemple)
- prodiguer de temps en temps des conseils aux enfants ;
- éviter de corrompre les enseignants en recherchant toujours et partout le vrai niveau de leurs enfants ;
- être obligatoirement loyaux envers eux-mêmes, envers les enseignants et les personnes d'encadrement dans le but de faciliter l'enseignement-apprentissage ;

- soutenir les enseignants dans le respect des règlements intérieurs en évitant de les désavouer publiquement dans les sanctions infligées à tel ou tel apprenant pour certains manquements ;
- se convaincre que l'enseignant ne peut jamais vouloir du mal à ses élèves.

### **1.5- Au niveau des apprenants**

En tant que des éléments importants qui participent activement aux processus d'apprentissages, nous suggérons aux apprenants de:

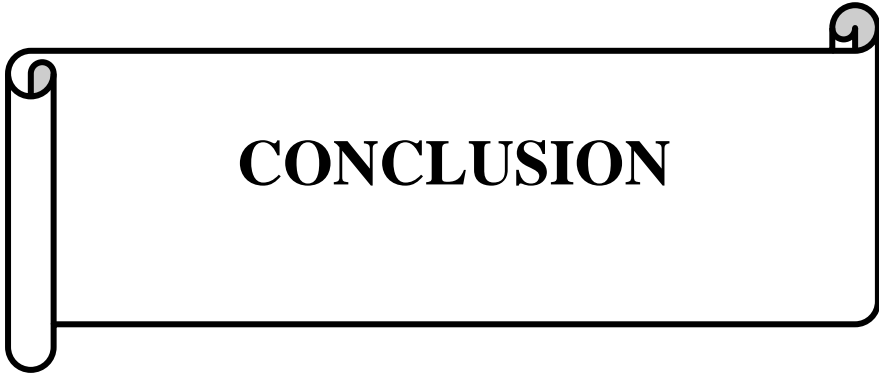
- éviter les mauvaises compagnies ;
- être à l'écoute des parents et des enseignants ;
- prendre conscience de leur avenir ;
- avoir l'esprit au travail pour permettre non seulement à l'enseignant de mieux jouer son rôle, mais aussi pour évoluer dans les études ;
- apprendre régulièrement et rigoureusement les apprentissages réalisés ;
- suivre attentivement les explications de l'enseignant en classe.

Enfin, nul ne sera de trop dans le but d'accompagner l'enseignant à mieux jouer ses rôles dans le processus d'apprentissage. Alors, chacun pouvait prendre plus conscience du rôle qui est le sien, en vue de permettre à l'enseignant de mieux accomplir sa mission. C'est dans ce sens que le plan d'action suivant est proposé.

## 2- Plan d'action

Notre désir d'aider les enseignants à mieux jouer leur rôle dans le processus d'apprentissage nous incite à proposer le plan d'action suivant.

Finalité	Objectifs	Activités	Résultats	Acteurs	Périodes
Amélioration de l'exercice du rôle de l'enseignant dans le processus d'apprentissage.	Renforcer les capacités des enseignants à faire une bonne préparation des séquences de classe.	Organisation des séances d'appropriation par les enseignants des contenus notionnels.	Les enseignants se sont approprié les contenus notionnels.	- C/ CS - CP - Enseignants (Directeurs, collaborateurs)	PM
		Elaboration de fiches pédagogiques modèles par discipline et par cours.	Les fiches pédagogiques modèles sont élaborées par discipline et par cours.	- C/ CS - CP - Enseignants	
		Appropriation des techniques de mobilisation des matériels pédagogiques.	Les enseignants se sont approprié les techniques de mobilisation des matériels pédagogiques.	- C/ CS - CP - Enseignants	
	Renforcer les capacités professionnelles des enseignants dans l'animation de classe.	Appropriation des stratégies permettant une meilleure implication de l'apprenant dans le processus d'apprentissage.	Les enseignants se sont approprié les stratégies permettant une meilleure implication de l'apprenant dans le processus d'apprentissage.	- C/ CS - CP - Enseignants	
	Renforcer les capacités des enseignants dans la mise en œuvre de l'évaluation des apprentissages.	Appropriation de types d'évaluation et des moments de mise en œuvre.	Les enseignants se sont approprié les types d'évaluation et des moments de mise en œuvre.	- C/ CS - CP - Enseignants	



**CONCLUSION**

Au terme de ce travail, nous pouvons dire que la formation complète des apprenants dépend des actions menées par les acteurs du système éducatif et principalement celles menées par l'enseignant. Etant donné que ce dernier est en contact direct avec les apprenants, son rôle dans le processus d'apprentissage est très important pour la formation de ces jeunes. Du coup, nous constatons que la plupart des enseignants adjoints de la Circonscription Scolaire de Pobè n'accomplissent pas leur mission dans le processus d'apprentissage. En effet, la recherche documentaire, les enquêtes menées, les entretiens réalisés et les observations des séquences de classe ont montré que bon nombre de tâches restent à être exécutées par ces enseignants. Ainsi les données recueillies au cours de nos recherches affirment qu'ils ne prennent pas appui sur les réalités du milieu ni sur l'environnement pour réaliser les diverses fiches pédagogiques. De plus, la recherche et l'utilisation de matériels en nombre suffisant sont rares dans leurs pratiques quotidiennes de classe. Les préparations lointaine, mentale et immédiate font également défaut chez ces instituteurs adjoints.

Cependant, pour permettre aux apprenants de recevoir une formation de qualité, tous les acteurs du système éducatif sont priés de relever les grands défis de l'heure. Ces défis consistent entre autres à amener les enseignants à améliorer leur manière d'enseigner. Ce qui pourra contribuer énormément à la réussite des apprenants dont ils ont la charge. Pour cela, nous avons suggéré aux autorités hiérarchiques de suivre régulièrement les collaborateurs, de multiplier les visites de classe et d'organiser à leur intention des formations périodiques. Quant aux parents d'élèves, il serait mieux qu'ils soient en contact permanent avec les enseignants afin d'apporter leurs contributions nécessaires à la formation des apprenants. En ce qui concerne ces derniers, ils doivent être sages. Ils doivent également développer l'écoute attentive pour mettre en exécution les instructions données par les enseignants. La mise en exécution des suggestions faites ci-dessus accompagnera les enseignants

collaborateurs de Pobè à prendre conscience de l'exercice de leur rôle dans le processus d'apprentissage.

C'est dans ce même souci qu'un plan d'action est proposé pour renforcer la capacité de ces enseignants dans l'accomplissement de leur mission. Ainsi, nous pensons mettre ce plan d'action à la disposition des autorités de l'enseignement primaire de la Circonscription Scolaire de Pobè qui se chargeront d'organiser avec ces collaborateurs, les diverses préparations, d'élaborer avec eux un plan à suivre à chaque étape du processus d'apprentissage et ceci pour tous les cours (du CI au CM<sub>2</sub>). De même, les sensibiliser à avoir leur propre bibliothèque et à résider dans leur milieu de travail au lieu de parcourir des kilomètres pour s'y rendre. Aussi, organiseront-elles des formations sur la planification des activités par rapport aux temps. La réalisation de ce plan d'action pourra amener ces enseignants à améliorer leurs rôles dans le processus d'apprentissage. Ce qui facilitera la formation complète des apprenants et fera sortir l'école béninoise des sentiers battus du piétinement pour devenir enfin un véritable levier dans le processus de développement économique, social et institutionnel.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I- Ouvrages généraux

- 1-ALLAL, L. (1991). *Vers une pratique de l'évaluation formative*. Bruxelles : De Boeck.
- 2-BANDURA, A. (1980). *L'apprentissage social*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- 3- BASTIEN, H. (1951). *Psychologie de l'apprentissage pédagogique*. Montréal : Lidec.
- 4-BERNARD, Y. (1998). *Théories contemporaines de l'éducation*. Québec : Agence d'Arc.
- 5-BOKO, G. (2009). *Psychologie et guidance en milieu africain : Introduction à une relation éducative plus réussie entre éducateurs parents et enfants africains*. Porto-Novo : CAAREC éditions.
- 6-CERQUIGLINI, B. et OLLE, J-M. (dir) ; 2008. *Dictionnaire Universel*. Paris: Hachette.
- 7-CHAMPY, Ph. et al. (2005). *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris : RETZ.
- CLAUDE, J. et BORBALAN, R. (1998). *Eduquer et Former*. Auxerre : Sciences humaines.
- 8-DIENG SARR, A. et al. (2010). *Les pratiques de classe en APC*. Bruxelles : De Boeck.
- 9- DINKEL, R. (1997). *Notice Apprentissage*. Paris : Encyclopédie du patrimoine.
- GADO, I. (2013). *Support pédagogique de référence pour la formation des enseignants*. Porto-Novo : Les presses du CNPMS.
- 10- GLOUZOT, O. et BLOCH, A. (2001). *Apprendre autrement*. Paris : Les éditions d'organisation.
- 11- KARIMOU, S. (2006). *Evaluation des apprentissages*. Porto-Novo : 1<sup>ère</sup> édition.

- 12- KARIMOU, S. (2010). *De l'enseignement à l'apprentissage*. Porto-Novo : 2<sup>ème</sup> édition.
- 13-MAYNART, J. I. (dir) ; 2008. *Dictionnaire le petit Larousse illustré*. Paris : Cedex.
- 14-MIALARET, G. (1979). *Dictionnaire vocabulaire de l'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- 15-MIALARET, G. (1975). *L'apprentissage de la lecture*. Paris : Presses Universitaires de France.
- 16- PIAGET, J. (1964). *Six études de psychologie*. Genève : Edition Gonthier.
- 17-TOUZARD, Ph. (1988). *Le dictionnaire de l'enseignement en Afrique*. France : Aubenas d'Ardèche.
- 18- VIENNEAU, R. (2005). *Apprentissage et enseignement : théories et pratiques*. Canada : Luc Tousignant.

## **II- Mémoires**

- 1- ADJOVI, M. (1998). *L'enseignement de l'Education Scientifique et Technologique (EST : volet technologique) au CM2 : Perspectives pour les résultats concrets*. Mémoire de CAFCP, CFPEEN, Porto-Novo.
- 2-ATIDEOU, M. et al. (2004). *La mise en œuvre des stratégies à l'école primaire : importance, place et rôle dans le processus de l'enseignement / apprentissage / évaluation*. Mémoire de CAFCP, CFPEEN, Porto-Novo.
- 3-KOUTONDE, J. (2004). *L'enseignement/ apprentissage/ l'évaluation de l'EST aux CM1-CM2 : Nécessité d'une démarche expérimentale pour l'amélioration du cadre de vie de l'élève*. Mémoire de CAFCP, CFPEEN, Porto-Novo.
- 4-WANOU, E. (1998). *Contribution à l'amélioration de la pratique de remédiation et renforcement des apprentissages à l'école primaire*. Mémoire de BAIP, CFPEEN, Porto-Novo.

### **III- Autres documents**

- 1- Arrêté ministériel, année 2008 n°010/MEMP/CAB/DC/SGM/DEP/DIP /DEC portant institution des évaluations dans les classes des écoles primaires publiques et privées.
- 2- Circonscription Scolaire de Pobè, *Statistiques de l'effectif des enseignants de l'année scolaire 2013-2014*.
- 3- Module de formation des enseignants contractuels : 9<sup>ème</sup> promotion. (2006). Porto-Novo.
- 4- ONG-IFESH-BENIN. (2001). *Bulletin d'échanges Pédagogique*.
- 5-ONG-IFESH-BENIN. (2003). *Bulletin d'échanges Pédagogiques*.
- 6-ONG-IFESH-BENIN. (2004). *Bulletin d'échanges Pédagogique*.
- 7-Loi N°86-013 du 26 février 1986 *portant statut général des Agents Permanents de l'Etat*.
- 8-Médiathèque de l'éducation. (2011). *Déontologie de l'instituteur*.
- 9-UNESCO. (1970). *Guide pratique pour la formation des maîtres en cours d'emploi en Afrique*. Paris : UNESCO.

### **III- Sites webographiques**

- 1- ntre . unifre.ch/cms/psychopéda/index.p, consulter le 16/10/2014.
- 2- www.apprendreàapprendre. com /réussit..., consulter le 03/11/2014.
- 3- www. Mémoireonline.com/12/09/2936/m consulter le 15/11/2014.



ANNEXES

**FICHE DE LECTURE**

<b>Ouvrages consultés</b>	<b>Références</b>	<b>Notes de lecture</b>	<b>Observation</b>

## Questionnaire à l' endroit des enseignants des écoles primaires publiques

Cher(e) enseignant(e), ce questionnaire vous est adressé dans le cadre d'une recherche sur « Rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire ». Vous contribuerez énormément à la réussite de cette étude en apportant vos réponses aux différentes questions.

D'avance, nous vous remercions pour votre participation.

### I- IDENTIFICATION

Ecole primaire publique : .....

Zone pédagogique :

Zone 1

Zone 2

### II- RENSEIGNEMENTS DIVERS

- 1-a) Comment préparez-vous votre classe par rapport aux informations nécessaires à un meilleur aboutissement de l'apprentissage ?
- b) Comment vous prenez-vous pour disposer les matériels appropriés pour un meilleur apprentissage ?
- c) Comment élaborez-vous une fiche pour que le contenu soit adapté à l'objet d'apprentissage prévu ?
- d) Que faites-vous après l'élaboration des fiches ?
- e) Quelles dispositions prenez-vous avant le démarrage de tout apprentissage ?
- 2- Comment procédez-vous pour faire acquérir aux apprenants les connaissances requises à chacune des étapes suivantes :
  - a) Introduction
  - b) Réalisation
  - c) Retour et projection
- 3- Que suggérez-vous pour que chaque enseignant puisse jouer convenablement le rôle qui est le sien dans le processus d'apprentissage ?
- 4- Quelle appréciation d'ensemble pouvez-vous donner à vos apprenants depuis votre prise de service ?

**Questionnaire à l' endroit des Directeurs/Directrices  
d'écoles primaires publiques**

Dans le cadre de la recherche en Education sur le sujet « Rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire », vous êtes identifié (e)s comme personne ressource pouvant apporter les éléments de réponses à un certain nombre de préoccupations relatives à ce sujet en vue d'une amélioration de la situation.

D'avance, nous vous remercions pour votre apport.

**I-IDENTIFICATION**

Ecole Primaire Publique : .....

Zone Pédagogique :    Zone 1                        Zone 2   

**II-RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Dans le suivi de vos collaborateurs, dites-nous :

1) a-Comment vos collaborateurs préparent-ils leur classe par rapport aux informations nécessaires pour un meilleur aboutissement de l'apprentissage ?

b-Comment se prennent-ils pour disposer les matériels appropriés pour un meilleur apprentissage ?

c-Comment les collaborateurs élaborent-ils une fiche pour que le contenu soit adapté à l'objet d'apprentissage prévu ?

d-Que doivent faire les collaborateurs après l'élaboration des fiches ?

e- Quelles dispositions prennent-ils avant le démarrage de tout apprentissage ?

2) Comment procèdent vos collaborateurs pour faire acquérir aux apprenants les connaissances requises à chacune des étapes suivantes :

a- Introduction

b- Réalisation

c- Retour et projection

3) Que suggérez-vous à chaque enseignant pour qu'il puisse jouer convenablement le rôle qui est le sien dans le processus d'apprentissage

4- Quelle appréciation d'ensemble pouvez-vous donner aux apprenants que gardent vos collaborateurs ?

**Questionnaire à l'endroit des Conseillers Pédagogiques (CP)  
et Chef de la Circonscription Scolaire (C/CS).**

Dans le cadre d'un travail sur « Rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage », nous vous prions de nous aider en répondant aux questions qui suivent.

D'avance, nous vous remercions pour votre contribution.

**I- IDENTIFICATION**

Département : ..... Commune : ..... Circonscription Scolaire : .....

Qualité : CP  C/CS

**II- RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Vous avez eu l'occasion de suivre les enseignants lors de vos visites de classe et/ou d'école. A ce propos :

1) a-Comment les enseignants préparent-ils leur classe par rapport aux informations nécessaires à un meilleur aboutissement de l'apprentissage ?

b-Comment se prennent-ils pour disposer les matériels appropriés pour un meilleur apprentissage ?

c-Comment les enseignants élaborent-ils une fiche pour que le contenu soit adapté à l'objet d'apprentissage prévu ?

d-Que doivent faire ces enseignants après l'élaboration des fiches ?

e- Quelles dispositions prennent-ils avant le démarrage de tout apprentissage ?

2-Comment procèdent-ils pour faire acquérir aux apprenants les connaissances requises à chacune des étapes suivantes :

a- Introduction

b- Réalisation

c- Retour et projection

3) Que suggérez-vous à chaque acteur de l'éducation pour accompagner les enseignants à mieux jouer leur rôle dans le processus d'apprentissage ?

4- Quelle appréciation d'ensemble pouvez-vous donner aux apprenants que vous observez lors de vos visites de classes.

**Grille d'entretien à l'endroit des Directeurs/Directrices, Conseillers  
Pédagogiques (CP) et Chef de la Circonscription Scolaire (C/CS)**

Dans le cadre de la recherche en Education sur le sujet «Rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire », vous êtes identifié (e)s comme personne ressource pouvant apporter les éléments de réponses à un certain nombre de préoccupations relatives à ce sujet en vue d'une amélioration de la situation.

D'avance, nous vous remercions pour votre apport.

**I-IDENTIFICATION**

Ecole Primaire Publique : .....

Zone Pédagogique :      Zone 1                       Zone 2

**II-RENSEIGNEMENTS DIVERS**

- a) Vos enseignants préparent-ils leur classe en tenant compte des informations nécessaires ?
- b) Disposent-ils des matériels appropriés, adéquats et en nombre suffisant lors de l'apprentissage ?
- c) Préparent-ils des fiches adaptées à l'objet d'apprentissage ?
- d) Soumettent-ils leurs préparations au visa ?
- e) Prennent-ils les dispositions nécessaires avant le démarrage des apprentissages ?
- f) Comment font-ils acquérir aux apprenants les connaissances requises ?

## Grille d'observation à l'endroit des collaborateurs

Dans le cadre de recherche « Rôles de l'enseignant dans le processus d'apprentissage au niveau de l'enseignement primaire », nous voudrions suivre avec vous quelques séquences de classe

D'avance nous vous remercions pour votre accord.

### I-IDENTIFICATION

Ecole Primaire Publique : .....

Zone Pédagogique :      Zone 1                          Zone 2   

### II-RENSEIGNEMENTS DIVERS

L'enseignant a :

	a	b	c
- préparé sa classe par rapport à l'environnement et aux réalités du milieu de l'apprenant			
- disposé des matériels appropriés, adéquats et en nombre suffisant			
- élaboré des fiches adaptées à l'objet d'apprentissage			
- créé un climat favorable à l'apprentissage			
- respecté le contenu de chacune des trois étapes de l'apprentissage			
- utilisé les stratégies appropriés			

**NB** :

a = très satisfaisant

b = satisfaisant

c = peu satisfaisant

## TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	2
Remerciements.....	3
Liste des sigles et acronymes.....	4
Liste des tableaux.....	5
Sommaire.....	6
Résumé/Abstract.....	7
Introduction.....	8
Première partie : Approches théorique et méthodologique des rôles de l'enseignant.....	11
Chapitre I : Approche théorique des rôles de l'enseignant.....	12
1- Problématique.....	12
2- Objectifs de recherche.....	14
2.1- Objectif général.....	14
2.2- Objectifs spécifiques.....	14
3-Hypothèses de recherche.....	14
4- Revue de la littérature.....	14
5- Clarification conceptuelle.....	24
5.1- Le rôle de l'enseignant.....	24
5.2- L'Education.....	25
5.3- L'école.....	26
5.4- L'enseignement primaire.....	27
5.5- L'apprenant de l'école primaire.....	27
5.6- L'apprentissage.....	29
Chapitre II : Approche méthodologique des rôles de l'enseignant...	31
1- Présentation du milieu d'étude et de la Circonscription Scolaire.....	31
2- Recherche documentaire.....	32
3- Recherche empirique.....	33

3.1- Population cible.....	33
3.2- L'échantillonnage.....	33
3.3- Les techniques et outils de recherche.....	38
3.4-Le dépouillement et traitement.....	39
4-Les difficultés rencontrées et les limites.....	39
Deuxième partie : Analyse des résultats, Discussion, Suggestions et Plan d'action.....	41
Chapitre III : Analyse des résultats et Discussion .....	42
1- Présentation des résultats basés sur la recherche documentaire...	42
2- Présentation des résultats basés sur l'enquête.....	42
3- Présentation des résultats basés sur l'entretien.....	52
4- Présentation des résultats basés sur l'observation des séquences de classe.....	52
5- Analyse des résultats d'enquête.....	54
6- Discussion.....	66
Chapitre IV : Suggestions et Plan d'action.....	68
1- Suggestions.....	68
1.1- Au niveau de l'administration .....	68
1.2- Au niveau des autorités locales.....	69
1.3- Au niveau des enseignants.....	70
1.4-Au niveau des parents d'élèves.....	71
1.5- Au niveau des apprenants.....	73
2- Plan d'action.....	74
Conclusion.....	77
Références bibliographiques.....	80
Annexes.....	83
Table des matières.....	91